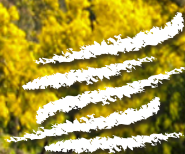


CANNES - LE CANNET - MANDELIEU-LA NAPOULE - MOUGINS - THÉOULE-SUR-MER

DÉVELOPPEMENT DURABLE

RAPPORT
2025



CANNES
PAYS DE
LÉRINS

ÉDITO



Face aux défis climatiques, nous agissons au service de la qualité de vie des habitants, de la préservation de notre écosystème, de la protection des personnes et des biens, et du dynamisme économique. À Cannes Lérins, nous refusons l'écologie incantatoire, punitive, et fondons notre stratégie sur **l'investissement, l'innovation et l'action**. À ce titre, l'année 2025 a été importante.

Le réseau cannois de chauffage et de climatisation à base d'énergie marine est en construction depuis février. Dès 2027, les usagers raccordés bénéficieront d'une énergie **propre, locale et abondante** grâce à la Méditerranée, à des **tarifs stables et compétitifs**. Au même titre, une **chaufferie biomasse** est en cours de construction à Cannes-La Bocca pour répondre aux besoins thermiques des quartiers de La Frayère, Bastide rouge et Roubine en recyclant les déchets de bois. La chaufferie sera mise en service pour l'hiver 2026.

Dans le même esprit, nous bâtissons depuis juillet dernier la station de production **d'hydrogène vert** – la première de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. À terme, 41 bus rouleront grâce à une énergie produite à base d'eau traitée de la station d'épuration, évitant ainsi l'émission de **3 228 tonnes de CO₂ par an**. Nos premiers véhicules circuleront courant printemps 2026 dans le respect du calendrier établi. Cette **politique de décarbonation**, combinée au renforcement de lignes de transport public tant sur la fréquence de passages que sur leur capacité, a abouti à une **fréquentation record** du réseau Palm Bus avec 12 685 532 voyages enregistrés en 2025 (+27% par rapport à 2024 et +37% depuis 2014).

Agir en faveur du développement durable, c'est également **protéger nos ressources naturelles**. Initiée depuis 2014 et réalisée de façon effective en 2023, la **Réutilisation les Eaux Usées Traitées (REUT)** nous permet de laver les voies, les véhicules industriels, d'arroser les espaces verts et les terrains de sport. En 2025, nous avons **amplifié cette démarche**. L'Agglomération Cannes Lérins, le syndicat d'eau potable SICASIL et la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse, portent **l'un des plus grands programmes d'Europe** de REUT avec la démarche de soutien au débit du fleuve Siagne en période estivale. Cette action s'accompagne de l'installation d'équipements de traitement de pointe de dépollution de l'eau, **parmi les plus poussés en France**. La mise en œuvre est hélas kafkaïenne, en raison notamment de la bureaucratie étatique locale. Si la REUT ne peut évidemment pas être l'unique solution pour préserver la ressource en eau potable, elle a néanmoins fait ses preuves **sans problème sanitaire ni environnemental** sur le bassin de vie communautaire (415 000 m³ réutilisés depuis 2023) comme dans le monde (15% de REUT en Espagne, 90% en Israël... contre 1% en France).

Enfin, le développement durable de notre bassin de vie se traduit aussi par la lutte contre les risques majeurs. 6,8 millions d'euros ont été consacrés en 2025 dans la lutte contre les inondations. **C'est une priorité absolue**. Dix ans après le 3 octobre 2015, notre Agglomération a programmé sur 18 ans **150 millions d'euros** d'infrastructures majeures pour protéger les habitants et leurs biens. Cette année, nous avons élargi le cours d'eau de la Théoulière à Mandelieu-La Napoule et démoli les derniers bâtiments au Hameau du Carimaï, entre Cannes et Le Cannet, pour y réaliser un grand bassin écrêteur de crue d'ici 2027.

Puis, enfin, la sécurité alimentaire. Le 26 août 2010, je présentais lors d'une conférence de presse l'ambition de développer la basse vallée de la Siagne et plus largement l'agriculture sur notre bassin de vie. Que de chemin parcouru ! **Cinq agriculteurs** se sont installés de façon pérenne et **39 apprentis de l'école de maraichage biologique** ont été formés depuis 2021. En 2025, nous avons mené des tests pour renforcer la résistance de plants de tomates grâce à **l'incubation d'un champignon**, nous avons reçu une subvention européenne pour la mise en œuvre d'un programme de **lutte contre le gaspillage alimentaire**, et nous continuons d'accompagner ceux qui souhaitent développer leur activité agricole sur notre vallée sanctuarisée.

Ainsi, au-delà de la diversité des actions menées, une même méthode nous guide : planifier avec rigueur, investir en responsabilité et surtout, **réaliser**.

David Lisnard,
Président de l'Agglomération Cannes Lérins,
Maire de Cannes

SOMMAIRE

CHIFFRES CLÉS 2025	4
---------------------------------	---

CANNES LÉRINS AUJOURD'HUI	6
--	---

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE & VALORISATION ENVIRONNEMENTALE

I Innover pour décarboner notre consommation énergétique.....	7
II S'engager en faveur d'une mobilité décarbonée	11
III Développer les mobilités du quotidien	13
IV Optimiser la gestion de nos déchets	18
V Encourager la rénovation énergétique des bâtiments.....	25
VI Les actions environnementales du Centre Aquatique Grand Bleu.....	27
VII Vers un numérique responsable, sécurisé et porteur de confiance.....	28

RÉSILIENCE & PRÉSERVATION DE NOS RESSOURCES NATURELLES

I Protéger les habitants et les biens contre le risque inondation.....	29
II Préserver la qualité de l'air, le climat et lutter contre les nuisances sonores.....	33
III Préserver nos ressources en eau	36
IV Poursuivre le Projet Alimentaire Territorial.....	38
V La mer, une ressource à protéger et à valoriser.....	41

COHÉSION SOCIALE & DYNAMISME ÉCONOMIQUE

I Concerter et catalyser les démarches vertueuses.....	43
II Déployer des actions au service des habitants des quartiers prioritaires.....	45
III Conduire une opération majeure de rénovation urbaine : La Nouvelle Frayère	46
IV Agir localement au service de l'emploi	49
V Cohésion et solidarité	52
VI Développer l'industrie créative et favoriser la fertilisation croisée	53

CHIFFRES CLÉS 2025

**41,7 M€ D'INVESTISSEMENTS
EN 2025**

total des investissements en matière de Développement Durable sur l'année 2025

25,8 M€ portés par l'Agglomération Cannes Lérins elle-même (23 527 617€ projets de développement durable, 2 291 797€ participation aux subventions d'équipements des syndicats de déchets SMED et UNIVALOM)

10,5 M€ portés par les entreprises titulaires des délégations de service public de l'Agglomération Cannes Lérins en matière de développement durable

5,4 M€ portés par les entreprises partenaires de la société de projet Cannes Lérins Hydrogène, pour le projet de production d'hydrogène vert de l'Agglomération Cannes Lérins

10 000 M²

d'acquisitions foncières et expropriations des zones les plus à risque pour protéger les populations

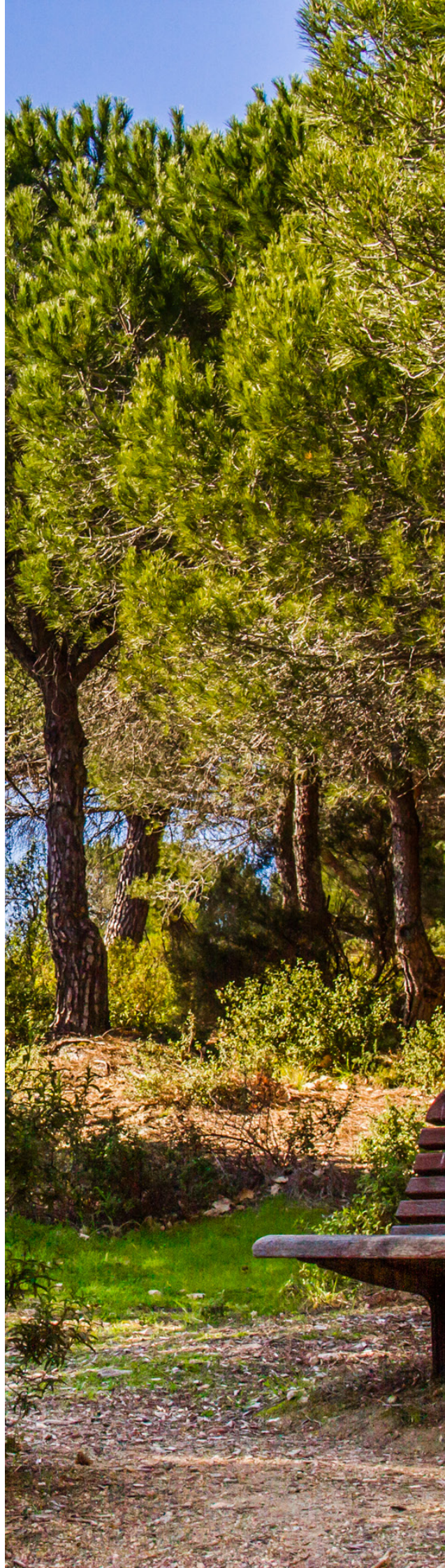
**86 DIAGNOSTICS
DE VULNÉRABILITÉ**

des bâtiments pour prévenir le risque inondation réalisés avec le Cabinet Mayane mandaté par l'Agglomération Cannes Lérins

**353 BORNES DE
RECHARGE WIIIZ**

pour véhicules électriques à l'échelle du Pôle Métropolitain CAP AZUR et de l'Est Var dont 82 à Cannes Lérins

**+15 % DE CHARGES
WIIIZ 2025**





71 126 **TRAJETS EN
COVOITURAGE**

réalisés grâce à Blablacar Daily

12 685 532

VOYAGES PALM BUS

42 **BUS
ÉLECTRIQUES**

100% de la flotte est décarbonnée

100 **VÉLOS
ÉLECTRIQUES**

et 5 abris vélo sécurisés nouvellement installés et alimentés par des films photovoltaïques, permettant d'accueillir 60 vélos

1984 **ÉCOLIERS**

ont participé à des ateliers de sensibilisation aux économies d'eau et d'énergie, animés par l'association Méditerranée 2000 dans le cadre du programme « ECOPOUSSE »

110 **COMPOSTEURS
INDIVIDUELS**

distribués et 1 site collectif installé

8 700 **VISITEURS**

ont participé aux salons de l'emploi de l'Agglomération Cannes Lérins (Salon Emploi, Formation, Entreprises – Mandelieu-La Napoule ; Carrefour des Métiers – Cannes ; Forum de l'Emploi – Mougins)

93 200 **T DE DÉCHETS
COLLECTÉS**

soit 76 284 t d'ordures ménagères résiduelles (balayage inclus), 6 209 t de verre, 10 596 t de tri sélectif (emballage et papier) et 111 t de biodéchets

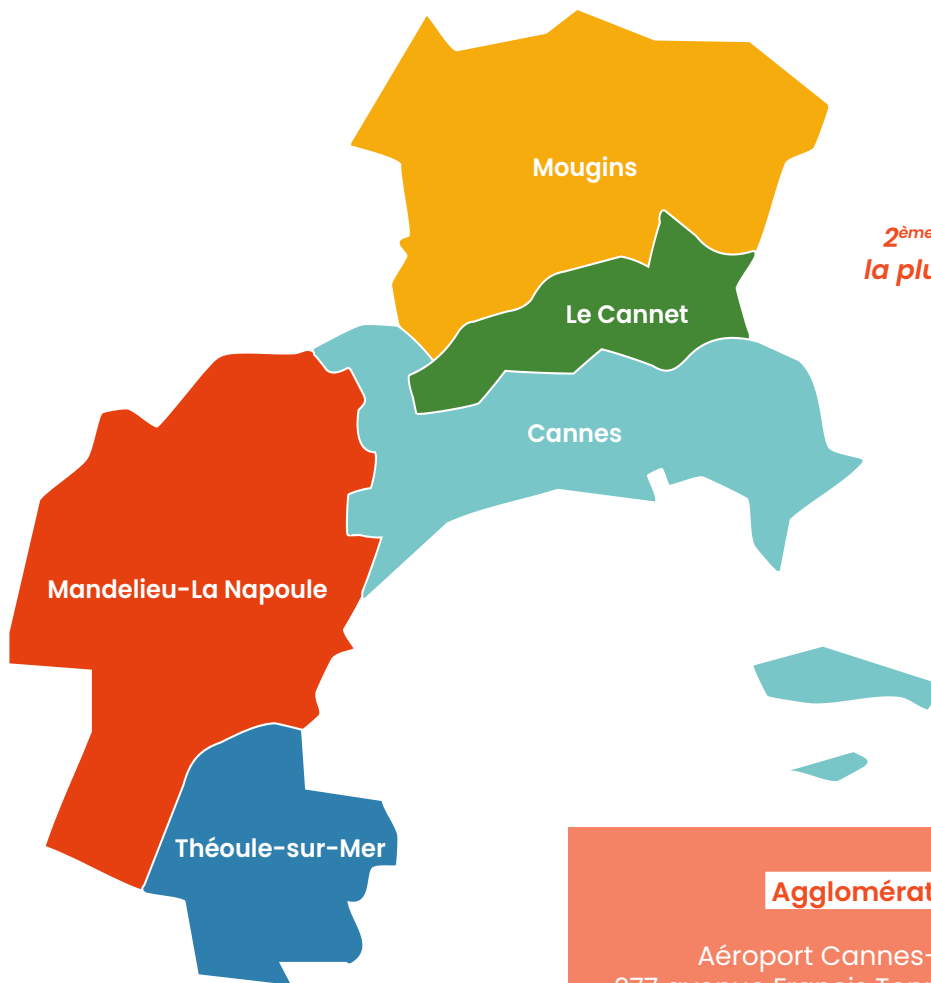


CANNES LÉRINS AUJOURD'HUI



**CANNES
PAYS DE
LÉRINS**

*Cannes Lérins est la
2^{ème} Communauté d'Agglomération
la plus peuplée des Alpes-Maritimes.*



CARTE D'IDENTITÉ

Date de création :

1^{er} janvier 2014

Situation :

Région Sud - Provence-Alpes-
Côte d'Azur/Département des
Alpes-Maritimes

Superficie :

95 km²

Population :

160 557 habitants

Agglomération Cannes Lérins

Aéroport Cannes-Mandelieu (Hangar 16)
277 avenue Francis Tonner - 06150 CANNES LA BOCCA
cannespaysdelerins.fr
contact@cannespaysdelerins.fr
Tél. : 04 89 82 27 00

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE & VALORISATION ENVIRONNEMENTALE

I. INNOVER POUR DÉCARBONER NOTRE CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

L'Agglomération Cannes Lérins déploie une stratégie volontariste en matière énergétique. **L'objectif est de garantir au bassin de vie cannois une énergie décarbonée, durable et décorrélée des aléas économiques et géopolitiques.**

1. Déployer des réseaux de chaleur et de froid

Réseau de chaleur et de froid de Cannes Mandelieu : Cannes Mandelieu Énergie

À l'occasion du Conseil Communautaire du 16 décembre 2024, a été annoncé le lancement d'un **3^e réseau de chaleur et de froid**.

La Délégation de Service Public (DSP) s'étend sur une durée de 25 ans avec une **mise en service du réseau prévue pour 2027. Ce contrat a été attribué à l'opérateur DALKIA, filiale du groupe EDF.** Le montant de l'investissement porté par le délégataire est de 26,3M€ H.T.

Ce réseau est alimenté par la récupération thermique sur les eaux usées traitées en sortie de la station d'épuration Aquaviva. Le réseau d'assainissement dispose d'un flux d'eaux usées qui recèle, grâce à une température supérieure à 10°C, une quantité d'énergie récupérable et valorisable par l'intermédiaire de pompes à chaleur.

Il s'agit d'utiliser les eaux usées traitées par la station d'épuration pour en récupérer les calories et les frigories. Ainsi, une partie des bâtiments de Mandelieu-La Napoule (4 700 équivalents logements) seront alimentés en chaud et les salles blanches de Thales Alenia Space seront en partie refroidies grâce à cette technologie. Le réseau permettra d'éviter l'émission de 5 202 tonnes de CO₂ par an.

En plus de sa **vertu environnementale**, ce dispositif présente des **avantages économiques pour les ménages**. Il garantit à l'usager un **prix stable**, quelles que soient les évolutions des prix du gaz et de la géopolitique. **C'est en moyenne 17 % d'économie qui sont réalisées sur la facture.** Il s'agit d'une action déterminante en faveur de la défense du pouvoir d'achat des ménages.



L'année 2025 a été marquée par l'obtention du permis de construire relatif à la centrale de production. Cette autorisation concerne la construction de la centrale située au sud du Béal, à proximité immédiate du parking de l'entreprise Thalès. L'année a été principalement consacrée à la phase d'études du projet, en vue du déploiement de la centrale et des réseaux.

Une réunion publique s'est tenue le 29 janvier 2025 afin de présenter le projet de réseau de chaleur aux habitants de Mandelieu-La Napoule.

Un premier volet a permis de replacer le projet dans un contexte plus large, en rappelant le cadre favorable au développement des réseaux de chaleur et de froid, leur principe de fonctionnement ainsi que leurs principaux avantages.

Un second temps a été consacré à la présentation du cadre contractuel et technique, du tracé, du planning et des aspects économiques.



CENTRALE DE PRODUCTION

Réseau de chaleur et de froid Cannes Croisette : Énergie Marine Cannes Croisette

Il a pour objectif de récupérer l'énergie calorifique de la mer et ainsi couvrir les besoins thermiques (chauffage et climatisation) des bâtiments alentours, dont plusieurs grands hôtels de la Croisette, en toute saison, remplaçant les systèmes au gaz et au fioul existants.



STATION SOUTERRAINE DE THALASSOTHERMIE

Afin de mettre en œuvre ce projet innovant, une délégation de service public a été attribuée, en août 2023, à **ENGIE SOLUTIONS**.

Après une phase de prospection commerciale, **les travaux de réseaux ont démarré en février 2025 et la mise en service des installations est prévue fin 2027.**

Ce projet s'inscrit dans une démarche ambitieuse visant à **fournir chaleur et froid avec un taux d'énergies renouvelables maximal, tout en garantissant des tarifs compétitifs et accessibles.**

Le réseau de chaleur et de froid de thalassothermie prend en compte la problématique climat-air-énergie autour de plusieurs axes :

- Réduction des émissions de gaz à effet de serre ;
- qualité de l'air ;
- sobriété énergétique ;
- développement des énergies renouvelables ;
- adaptation au réchauffement climatique.



Réseau de chaleur sur les quartiers de la Frayère, Bastide Rouge, Roubine et leurs zones contigües : Cannes Bocca Énergies

Dans le cadre du programme de rénovation urbaine « Nouvelle Frayère » à Cannes, l'Agglomération Cannes Lérins a réalisé une étude sur l'amélioration de la performance énergétique et la faisabilité de la création d'un réseau de chaleur, alimenté par une chaufferie biomasse. Ce réseau desservira les quartiers Frayère, Bastide Rouge et Roubine : bâtiments publics, habitations (résidences, copropriétés, maisons de retraite), établissements scolaires et équipements sportifs.



CHAUFFERIE BIOMASSE

Une DSP a ainsi été attribuée en 2024 à la société Idex Territoires afin d'assurer la construction et la gestion de cet équipement stratégique.

Ce réseau de 8 700 m de canalisations enterrées est en cours de déploiement pour alimenter en eau chaude et en chauffage 49 bâtiments remplaçant les systèmes au gaz et au fioul.

La société Cannes Bocca Energies a été créée spécifiquement pour gérer ce contrat de délégation. Ce réseau sera **alimenté par une chaudière biomasse et une pompe à chaleur qui fourniront 35,3 GWh de chaleur. Il sera couvert à 80% par des énergies renouvelables.**

Cette chaudière sera alimentée par de la biomasse locale : plaquettes forestières, chutes de bois recyclées et déchets verts. **La mise en service est prévue pour l'hiver 2026/2027.**

En 2025, plusieurs actions ont été réalisées. Tout d'abord, une parcelle publique située au nord du stade Coubertin a été mise à disposition par la ville de Cannes afin de permettre la construction de la chaufferie. Par ailleurs, le projet a obtenu son permis de construire ainsi que l'arrêté préfectoral d'autorisation des travaux au titre de la Loi sur l'Eau. Enfin, environ **1 500 mètres linéaires de canalisations ont été installés**, marquant une étape significative dans la progression du chantier.



2. Produire de l'énergie électrique verte à partir de l'hydroélectricité turbinée sur la Siagne

L'Agglomération a lancé, en 2021, les études de préfaisabilité pour installer une turbine dont la vocation est de produire de l'électricité décarbonée. En première épure, cette unité permettrait de produire 720 méga watt par an. En 2022, une étude juridique a été réalisée afin de permettre à l'Agglomération de se positionner sur les différentes modalités de montage du projet.

En 2025 ont démarré les études d'avant-projet afin d'identifier la solution dégageant la meilleure rentabilité en prenant en compte le temps de retour sur investissement et les enjeux environnementaux et patrimoniaux du site d'implantation.



II. S'ENGAGER EN FAVEUR D'UNE MOBILITÉ DÉCARBONÉE

1. Densifier le réseau d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques et hybrides dans le cadre du Plan Climat Air Énergie du Territoire de l'Ouest 06

Le réseau WiiiZ, réseau d'infrastructures de recharges pour véhicules électriques, est le **premier projet commun des trois agglomérations réalisé dans le cadre du PCAET Ouest 06** :

- Communauté d'Agglomération Cannes Lérins (CACPL) ;
- Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis (CASA) ;
- Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG).

Cette initiative favorise la mobilité électrique tout en répondant aux enjeux de qualité de l'air et de réduction des émissions de gaz à effet de serre du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) des Alpes-Maritimes.

Le réseau WiiiZ, issu de ce travail collaboratif, est opérationnel depuis juin 2018.

En 2022, l'offre a été étendue à la Communauté de Communes des Alpes d'Azur (CCAA) et à Estérel Côte d'Azur Agglomération (ECAA), témoignant de la dynamique croissante et du succès grandissant de ce réseau.

De janvier à septembre 2025, **plus de 200 000 charges ont été enregistrées, dont 65 000 pour l'Agglomération Cannes Lérins, représentant 32 % du nombre total de charges**, soit une hausse de 40 % par rapport à 2024 (143 200 charges à la même période en 2024).

Actuellement, le réseau compte **353 bornes de recharge** pour véhicules électriques et hybrides accessibles au public, **dont 82 situées à Cannes Lérins, avec 6 nouvelles bornes installées en 2025.**

La loi d'orientation des mobilités prévoit un dispositif facultatif qui permet aux collectivités d'accélérer de manière structurée le déploiement ainsi que la densification du réseau de bornes de recharge ouvertes au public. Ce dispositif repose sur l'élaboration d'un Schéma Directeur de développement des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (SDIRVE).

Ce document a été élaboré à l'échelle des cinq agglomérations. Il a officiellement été adopté en juin 2025.





2. Doter le bassin de vie d'une station de production d'hydrogène vert et renouvelable

En juillet 2025 a été posée la première pierre de la future station d'hydrogène bas carbone de l'Agglomération Cannes Lérins, au cœur du dépôt PALM BUS à Cannes La Bocca.

Cet hydrogène vert est obtenu par électrolyse de l'eau, en utilisant les eaux usées traitées par la station d'épuration Aquaviva. En outre, l'électricité consommée par la station est couverte à 100% par des garanties d'origine renouvelable.



La fin des travaux est prévue au premier semestre 2026 et permettra la mise en circulation des 14 premiers véhicules à hydrogène du réseau PALM BUS.

À terme (horizon 2033), ce sont **41 véhicules** du parc qui seront alimentés grâce à la station Cannes Lérins Hydrogène. Cette station pourra produire jusqu'à **800 kg d'hydrogène décarboné par jour**, permettant ainsi d'éviter chaque année l'émission d'environ **3 228 tonnes de CO₂**.



III. DÉVELOPPER LES MOBILITÉS DU QUOTIDIEN

1. Réseau de transport PALM BUS

Une fréquentation toujours au beau fixe

Le réseau PALM BUS poursuit sa croissance en matière de fréquentation, avec **12 685 532 voyages comptabilisés en 2025**, soit une augmentation de **6,3% par rapport à 2024**.

La fréquentation a dépassé le cap du million de voyages mensuels 9 mois sur 12 (avec un pic à 1,2 M en juillet).

Pendant le Festival de Cannes, du 13 au 24 mai 2025 inclus, 511 564 voyages ont été réalisés, soit **+13,3% par rapport à l'année précédente**.

Mars 2025 : amélioration de l'offre sur les lignes A-1-2

À compter du 10 mars 2025, **les lignes Palm Express A et Palm Bus 1-2 ont été renforcées**, à la fois dans la fréquence et l'extension de leur amplitude de fonctionnement, à savoir :

- **5 bus articulés supplémentaires rejoignent la flotte**, portant à 8 le nombre total de véhicules de ce type. Sur la ligne Palm Bus 1, 4 bus standards sont remplacés par des bus articulés, soit **+30% de capacité** ;
- **les premiers départs sont désormais systématiquement programmés avant 5h45 du lundi au samedi** (soit 40 minutes plus tôt), et dès 6h30 le dimanche et les jours fériés (soit 30 minutes plus tôt) ;
- **entre 20h00 et 23h30, la fréquence de départ est dorénavant toutes les 30 minutes dans les deux sens**, tous les soirs de la semaine, y compris le dimanche et les jours fériés. C'est deux fois plus qu'auparavant. Des départs continuent à être proposés au-delà de 23h30, et même jusqu'à 2h45 les vendredis et samedis soirs.

Le renforcement de l'offre - sur les 3 lignes les plus fréquentées du réseau - répond ainsi au besoin croissant exprimé par la population et les nombreux visiteurs du bassin de vie.





Mai 2025 : renfort significatif sur la ligne Palm Bus 21

Depuis le 25 mai 2025, la ligne Palm Bus 21 (Hôtel de Ville <> Notre-Dame des Pins) a également été largement renforcée. Ainsi, du lundi au samedi, les usagers de cette ligne bénéficient d'un bus supplémentaire, ramenant la fréquence de passage à 18 minutes (contre 25 auparavant). Les dimanches et jours fériés, la fréquence a également été renforcée, passant de 40 à 23 minutes.

De juin à décembre 2025, 186 383 voyages ont ainsi été comptabilisés sur la ligne Palm Bus 21, soit une augmentation de 33,6% par rapport à la même période en 2024.



Août 2025 : un nouvel itinéraire sur la ligne Palm Bus 35

Afin de mieux répondre aux besoins de mobilité entre le Nord-Ouest de La Bocca et le centre-ville de Cannes, ainsi qu'à la demande de déplacements sur les secteurs Perier/avenue de Grasse/Broussailles l'itinéraire de la ligne Palm Bus 35 a été repensé pour la rentrée de 2025 (offre effective à compter du lundi 25 août), agrémenté de nouveaux horaires.

- Le parcours a été étendu à l'Ouest, avec un nouveau terminus aux Pins Bleus, au Nord de l'avenue Michel Jourdan et la création de 3 nouveaux arrêts ;
- une nouvelle desserte directe a été mise en place vers le centre-ville de Cannes ;
- les déplacements de proximité sont facilités entre le Four à Chaux et les Broussailles, mais également entre l'Hôpital et le boulevard Carnot à Cannes ;
- l'offre a par ailleurs été renforcée, avec une fréquence régulière en journée (toutes les 35 minutes environ du lundi au vendredi, toutes les 45 minutes le samedi).



De septembre à décembre 2025, 101 850 voyages ont ainsi été comptabilisés sur la ligne Palm Bus 35, soit une augmentation de 62,6% par rapport à la même période en 2024.

À noter également, depuis septembre 2025, le doublement de la fréquence de passage le samedi après-midi sur la ligne Palm Bus 17, renfort permis grâce à l'ajout d'un véhicule supplémentaire. De même pour la ligne Palm Bus 11 le samedi matin.



Des plages à portée de main grâce aux navettes estivales

À l'initiative des communes de Cannes et de Mandelieu-La Napoule, les navettes estivales gratuites, facilitant l'accès aux plages, ont été reconduites et, comme lors des saisons précédentes, ont trouvé leur public.

Les navettes « Bocca Cabana » et « Moure Rouge » ont simplifié les déplacements vers les plages cannoises du 5 juillet au 14 septembre 2025. La première a ainsi enregistré 28 575 voyages, soit une moyenne de 397 usagers par jour (375 en 2024) et la seconde 15 256 voyages, représentant 212 passagers quotidiens (moyenne stable par rapport à l'été précédent).

La navette « Mimoplage », reliant plusieurs quartiers de Mandelieu au littoral de La Napoule, a comptabilisé 114 466 voyages du 5 juillet au 31 août 2025, soit une moyenne de 1 974 passagers par jour (contre 1 736 en 2024). L'offre proposée était renforcée par rapport à celle de l'année précédente, avec un passage environ toutes les 15 minutes.

Les outils numériques toujours plus adoptés

Le paiement par carte bancaire sur le valideur

Le paiement du titre « 1 voyage », par carte bancaire sur le valideur, a de nouveau été largement plébiscité en 2025.

En moyenne, 115 962 titres « 1 voyage » ont été acquis chaque mois sur ce support, soit 40,6% de l'ensemble des titres « 1 voyage » vendus. Ce ratio était de 34,2% à fin 2024.



L'application mobile

L'application « Le Compagnon de Mobilité », permet de calculer son itinéraire à l'échelle du Pôle Métropolitain CAP AZUR (en bus, à vélo, à pied ou en covoiturage), d'acheter un « e-ticket » ou encore de connaître en temps réel les conditions de circulation sur le réseau.

Elle a enregistré jusqu'à 7 500 connexions par jour, avec un pic d'utilisation constaté le 9 septembre 2025.

La boutique en ligne

Elle a été utilisée par 46% des scolaires ayant acquis un abonnement annuel « Pass Jeune » à la rentrée 2025, soit la même proportion d'utilisation que l'année précédente.

Pour être connecté en illimité à tes envies de bouger, pas besoin d'un Chatbot !

SPORTS

ETUDES

CINEMA

SHOPPING

PASS JEUNE

Indispensable Abonnement pour les moins de 26 ans

135€*

AVEC POSSIBILITÉ DE PAIEMENT EN 12 FOIS

(ré)abonne-toi dès aujourd'hui sur palmdeplacements.fr !

BOUTIQUE EN LIGNE

ET BIEN PLUS ENCORE !

* Hors frais de dossier. Equipement en vente en Agence de la Mobilité et en ligne uniquement. Le Service des Prépaiements mensuels offre une possibilité de paiement en 12 fois sans frais. Engagement de 12 mois. En cas de non respect des conditions non précitées, le prix de 135€ sera facturé en 12 mensualités de 12€ plus à la première validation.

2. Services « PALM VELO »

Depuis 2024, ce sont 100 vélos à assistance électrique (VAE) qui sont proposés à la location pour les résidents et salariés de l'Agglomération. La durée de la location est d'un mois minimum, renouvelable en fonction de la demande de l'utilisateur et de la disponibilité des vélos.

En 2025, le développement du service s'est poursuivi avec un total de 532 mois de location (+22,6% par rapport à 2024) et une durée moyenne de location de 5,1 mois. Un pic de locations a notamment été constaté sur la période de mai à août inclus.

L'accès au service a, par ailleurs, été facilité avec l'ajout d'un nouveau point de retrait/restitution, au bureau de La Poste de Mougins situé avenue de Carimaï.



5 abris vélos collectifs sécurisés sont également proposés à la réservation, accessibles avec un badge personnel. Pour favoriser le développement de ce service, il est désormais possible de profiter d'une tarification combinée avec le « Palm Vélo ». En 2025, 69 mois de location ont été cumulés pour les « Abris Vélos », soit une hausse de 68,3% du nombre de réservations par rapport à 2024.

3. Développement de la pratique cyclable

Après l'adoption du Schéma Directeur Cyclable de l'Agglomération Cannes Lérins en 2024, l'année 2025 a permis de partager ce document cadre avec les communes membres de l'intercommunalité et de recenser, ainsi, les réalisations en cours et les projets à venir qui visent à faciliter et à encourager l'usage du vélo dans les déplacements quotidiens.



4. Geovelo

Depuis 2025, l'Agglomération est partenaire de l'outil Geovelo, qui permet - grâce à la contribution de ses utilisateurs - d'améliorer et de sécuriser la pratique cyclable sur son bassin de vie.

Cette application gratuite recense, en effet, les pistes et aménagements cyclables disponibles, les meilleurs itinéraires et balades, ainsi que les équipements et stationnements pour les vélos. Pour promouvoir la pratique cyclable, Geovelo propose également différents challenges tout au long de l'année, avec notamment « Mai à Vélo » ainsi que pendant la Semaine de la Mobilité.



The poster features the Geovelo logo at the top left and 'ÉDITION 2025 5^{ème} anniversaire' at the top right. The central text reads 'MAI à vélo'. Below this is an illustration of a woman with a red ponytail riding a white bicycle with a brown bag, surrounded by other cyclists in a park-like setting. At the bottom, it says 'Rejoignez notre communauté Geovelo pour participer au Challenge vélo !' and includes the Cannes Pays de Lérins logo, a QR code, and the text 'Rejoignez notre communauté!'.

Fin 2025, la communauté Geovelo de l'Agglomération Cannes Lérins comptait 1 435 membres.

Sur l'ensemble de l'année 2025, ce sont 14 217 trajets qui ont été enregistrés sur l'application pour notre territoire, représentant un total de 269 918 km parcourus.

5. Covoiturage du quotidien



The advertisement features the Cannes Pays de Lérins logo at the top left. The main text reads '88% des trajets quotidiens se font seuls... On se met au covoit' ?'. Below this is a dark purple button that says 'Télécharger l'app'. The BlaBlaCar Daily logo is at the bottom center. The background is teal with white dashed lines and illustrations of cars.

Depuis 2022, l'Agglomération Cannes Lérins soutient financièrement le développement du covoiturage sur son territoire en encourageant les automobilistes à partager leurs trajets du quotidien. À cet effet, tous les trajets en covoiturage réalisés sur l'application BlaBlaCar Daily, et ayant pour point de départ ou d'arrivée l'une des 5 communes de l'intercommunalité, sont subventionnés.

En 2025, 71 126 trajets ont été réalisés avec ce dispositif et on comptait 8 407 covoitureurs réguliers. Cela représente un total de 1 511 370 km parcourus en covoiturage au cours de l'année.



IV. OPTIMISER LA GESTION DE NOS DÉCHETS

1. Prévention, sensibilisation et accompagnement des usagers

Actions de proximité et animations

L'Agglomération Cannes Lérins a **renforcé ses actions de sensibilisation auprès des habitants, des écoles et des acteurs locaux** afin d'améliorer le tri et de réduire les déchets sur son territoire.

Le projet LIXO, permettant d'identifier les erreurs de tri grâce à l'intelligence artificielle et via des caméras embarquées dans les bennes à ordures ménagères, a été poursuivi afin de mieux comprendre les comportements de tri et adapter les actions de proximité.

Tout au long de l'année, les ambassadeurs du tri de l'Agglomération Cannes Lérins et des syndicats de traitement ont mené différentes actions pour accompagner les usagers au changement de comportements (porte-à-porte ciblé, coordination avec les syndicats, etc.).

- 3 310 foyers ont été sensibilisés avec une distribution de sacs de pré-collecte (verre et/ou tri) ;
- 7 624 notes d'information ont été distribuées et des affichages de consignes de tri ont été réalisés dans les locaux poubelles ;
- un questionnaire a été réalisé pour mieux comprendre les erreurs de tri, notamment l'usage persistant des sacs noirs. 850 réponses ont été recueillies ;
- 16 stands d'information ont été tenus permettant de sensibiliser et d'informer 643 personnes ;
- 5 visites au centre de tri ont permis à 33 personnes de découvrir le devenir des emballages ménagers.

Sur l'année scolaire 2024-2025, 3 211 élèves de 141 classes ont été sensibilisés sur les thématiques suivantes : tri sélectif, prévention des déchets et compostage.



Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés 2025-2030

L'Agglomération a élaboré et adopté son **nouveau Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) pour la période 2025 – 2030**, un document stratégique visant à réduire la production de déchets et à encourager leur valorisation.

Afin d'atteindre l'objectif national de -15% de déchets par habitant d'ici 2030 (par rapport à 2010), l'Agglomération vise une réduction d'environ 26 kg par habitant à cet horizon, soit une baisse de 3% par rapport à 2024.

La démarche a été **construite en concertation avec les acteurs locaux** : communes, institutions, associations, entreprises, syndicats et agents de l'Agglomération Cannes Lérins.

Le programme s'articule autour de 10 actions prioritaires :

1. Promouvoir le compostage individuel ;
2. développer le compostage collectif ;
3. encourager le broyage des végétaux ;
4. lutter contre le gaspillage alimentaire ;
5. renforcer la démarche de don alimentaire ;
6. faire évoluer la tarification des professionnels et administrations vers plus d'incitativité ;
7. promouvoir le troc, la réparation et le réemploi ;
8. lutter contre les déchets en mer ;
9. structurer une commande publique responsable ;
10. élaborer un plan de communication dédié à la prévention des déchets.

Le PLPDMA a obtenu un **avis favorable unanime de la Commission Consultative d'Évaluation et de Suivi (CCES)** le 24 octobre 2025, puis a fait l'objet d'une consultation publique du 28 octobre au 18 novembre. Il a été adopté par le Conseil Communautaire du 28 novembre 2025.



La redevance spéciale : un outil d'équité et de responsabilité

La redevance spéciale est une contribution due par les professionnels, les administrations, les associations ou tout autre producteur de déchets non ménagers et assimilés qui utilisent le service public de collecte des déchets dédié aux particuliers. Elle a pour objectif :

- D'encadrer les conditions de collecte pour les ordures ménagères, les emballages recyclables, les papiers et les emballages en verre ;
- de responsabiliser les producteurs de déchets quant à la production, au tri et à la valorisation de leurs déchets ;
- d'être un outil d'accompagnement, de régulation et d'équité dans la gestion des déchets générés par les acteurs économiques, associatifs et institutionnels du territoire.

En 2025, les recettes issues de la redevance spéciale s'élèvent à 2 261 717€.

2. Exemplarité

Transition vers des véhicules moins polluants

L'Agglomération poursuit sa transition énergétique :

- En intégrant aux cahiers des charges, des clauses imposant au prestataire de collecte l'acquisition de véhicules électriques ;
- la DGA Déchets s'équipe progressivement de véhicules électriques : un goupil de 3,5 tonnes et trois véhicules légers pour les déplacements des agents ;
- dans le cadre du label SMILO, un véhicule électrique financé par l'Agglomération est mis à disposition de la Ville de Cannes, pour la collecte des bacs professionnels sur les îles de Lérins.



Réemploi et économie circulaire

Lors du remplacement des bacs de collecte, la réparation et la réutilisation d'anciens modèles sont privilégiés autant que possible.

Grande Collecte Solidaire des Jouets

L'Agglomération a organisé la 8^{ème} édition du 17 au 30 novembre 2025 en partenariat avec les éco-organismes ECOSYSTEM et ECOMAISON. Les jouets en bon état sont redistribués ou revendus à bas prix par les associations Emmaüs, Secours Populaire, les Restos du Cœur ou Parcours de Femmes. Les jouets défectueux sont orientés vers le recyclage. En 2025, 1 665 kg ont été collectés dans les 23 points de collecte du territoire.



Relais Tri Mobile

Le Relais Tri Mobile se déplace dans les communes pour la collecte de petits encombrants afin d'être réemployés ou recyclés. En 2025, 22,93 tonnes ont été collectées.



jedonnemonelectromenager.fr

Un service gratuit de collecte à domicile de gros électroménager est proposé aux habitants du territoire via le dispositif national d'ECOSYSTEM en s'inscrivant sur www.jedonnemonelectromenager.fr : les appareils sont ensuite réemployés, réparés ou recyclés. En 2025, 3 216 appareils ont été collectés.

Nous venons gratuitement à votre domicile pour vous débarrasser de vos gros appareils électriques



Achats responsables

En 2025, des clauses exigeant l'utilisation de produits biodégradables ont été intégrées dans tous les marchés de la DGA Déchets portant sur le lavage :

- Des ascenseurs à bacs ;
- des cuves de colonnes enterrées et aériennes ;
- des bacs de collecte.

La création d'une aire de lavage

Une aire de lavage écologique a été mise en service début avril 2025 à Cannes La Bocca. Elle utilise l'eau usée traitée par la station AQUAVIVA, permettant d'éviter l'usage d'eau potable pour le nettoyage de :

- 186 bennes à ordures ménagères chaque semaine ;
- 72 véhicules de propreté urbaine supplémentaires ;
- 20 000 m³ d'eau potable sont économisés par an, soit l'équivalent de huit piscines olympiques.



3. Valorisation des déchets alimentaires

Déploiement du compostage

Le compostage permet de réduire de manière significative la quantité de déchets ménagers en transformant les déchets alimentaires en engrais naturel : le compost.

Depuis 2014, 1 534 composteurs individuels ont été distribués, parmi lesquels 110 en 2025, dont 9 lombricomposteurs. Le territoire compte désormais 118 sites de compostage collectif.

- 12 sites de quartiers ouverts à tous ;
- 5 en jardin partagé ;
- 48 en pied d'immeuble ;
- 11 en entreprise ;
- 4 en centre de loisirs ;
- 8 en crèche ;
- 2 en collège ;
- 28 en écoles primaires et maternelles.

Ces actions de proximité permettent également de créer du lien social et de sensibiliser les usagers à la pratique du compostage. Ainsi, ont été menées les actions suivantes :

- 26 formations d'une heure sur le compostage (92 participants) ;
- 8 formations à domicile autour du lombricompostage ;
- 5 ouvertures de sites de quartier à La Bocca (15h et 187 foyers sensibilisés et équipés) ;
- 7 animations en crèche (14h et 121 personnes sensibilisées) ;
- 1 stand tenu lors de la Quinzaine du compostage (24 personnes sensibilisées).



La collecte des biodéchets



En parallèle du développement du compostage, l'Agglomération a expérimenté en 2024, la collecte des biodéchets en points d'apport volontaire.

Ainsi, **34 bornes ont été installées** dans trois quartiers de la commune de Cannes (Petit Juas, Gallieni et le centre-ville) et dans certaines écoles.

En 2025, l'expérimentation s'est poursuivie et comptabilisait environ **300 foyers utilisateurs réguliers et plus de 100 tonnes collectées.**

De nouvelles orientations seront prises courant 2026.

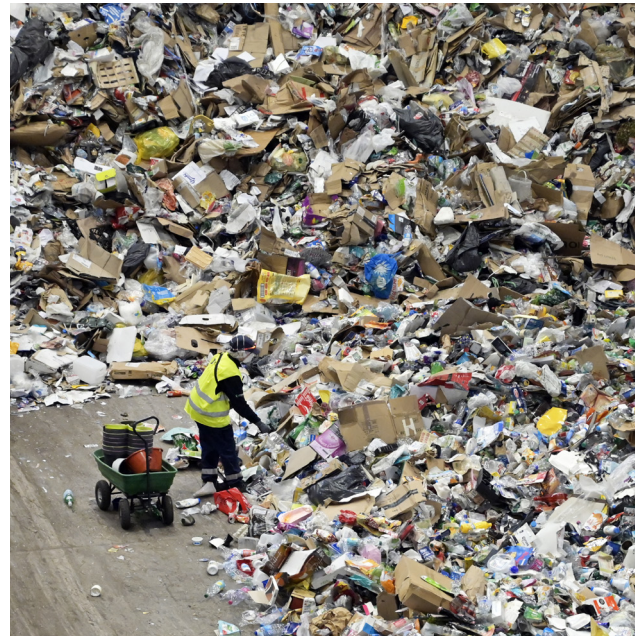
La collecte en flux sur Forville à titre expérimental



Depuis avril 2025, des agents de l'Agglomération sont présents sur le marché de Forville afin de récupérer et trier sur place les différents déchets (ordures ménagères, emballages ménagers et papiers ainsi que les déchets alimentaires).

Cette action a permis de valoriser environ 95 tonnes d'emballages/carton et plus de 40 tonnes de biodéchets.

4. Le Pôle Métropolitain CAP AZUR s'engage dans une démarche commune pour une gestion optimisée du traitement des déchets



Le jeudi 20 octobre 2022, le conseil du Pôle Métropolitain CAP AZUR a voté la mutualisation de la gestion des déchets des intercommunalités de Cannes Lérins, Sophia Antipolis, Pays de Grasse et Alpes d'Azur :

- Une convention a été signée le 5 avril 2024 entre les deux syndicats de traitement présents sur le territoire : SMED et UNIVALOM afin de mettre au point des échanges de flux de déchets dans une optique de convergence des coûts de traitement de chacun des syndicats, et donc de la réduction du coûts global de traitement de déchets pour les collectivités.



5. Événements marquants 2025

Janvier

- Internalisation de la collecte des cartons et de certains PAV
 - Collecte et valorisation des sapins
 - Nouveau marché de collecte
 - Démarrage des ordres de service dématérialisés pour les bacs roulants



Avril

- Mise en service de la station de lavage utilisant les eaux usées traitées
- Réorganisation de la Direction Générale Adjointe Déchets



Juillet

- Mise en place d'un logiciel de gestion des doléances

Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés d'Univalom : donnez votre avis !



Novembre

- Adoption du PLPDMA en Conseil Communautaire le 28 novembre
- Grande collecte solidaire de jouets d'occasion du 17 au 30 novembre



Mars

- Quinzaine du compostage « Tous au Compost ! » du 28 mars au 13 avril
- Remise d'un chèque à la Ligue contre le cancer liée à la collecte du verre



Juin

- Remise des prix du concours Ecol'O défi
- Internalisation de la distribution et de l'entretien des bacs



Octobre

- PLPDMA : avis favorable à l'unanimité de la Commission Consultative d'Évaluation et de Suivi (CCES) du 24 octobre et consultation publique du 28 octobre au 18 novembre



V. ENCOURAGER LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

1. Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

Certaines difficultés liées au logement ont été identifiées dans notre bassin de vie, ainsi que le besoin d'adaptation du parc existant aux populations vieillissantes et en perte d'autonomie :

1. Présence de situations d'habitat indigne sur le territoire ;
2. insuffisance de confort thermique des logements ;
3. difficulté pour les ménages à se loger à un coût raisonnable dans ce secteur très tendu ;
4. fragilité de certaines copropriétés.

Afin de proposer des solutions et soutenir les ménages, l'Agglomération Cannes Lérins a mis en place, par délibération du 28 septembre 2018, en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et le Conseil Régional, une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), active sur le territoire du 18 novembre 2019 au 17 novembre 2022.

Cette opération visait à atteindre l'objectif des 182 logements aidés. Pour y parvenir, des permanences d'information et de conseil à destination des habitants ont notamment été déployées sur l'ensemble du territoire, afin d'**accompagner les habitants dans leurs démarches de rénovation et d'amélioration de l'habitat.**

Les propriétaires dont les logements répondaient aux critères du dispositif ont pu bénéficier de subventions pour rénover et améliorer leurs logements.

299 dossiers ont été analysés, 147 dossiers ont été financés et soldés au 13 novembre 2025. **Le montant total des travaux réalisés pour ces dossiers s'élève à 2,4M€**, et 1,2M€ de subventions ont également été appelées auprès des financeurs dont 283 000€ pour l'Agglomération.

Trois dossiers déposés avant la clôture du dispositif restent en attente de finalisation par leur propriétaire demandeur.

2. Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement des Copropriétés (POPAC)

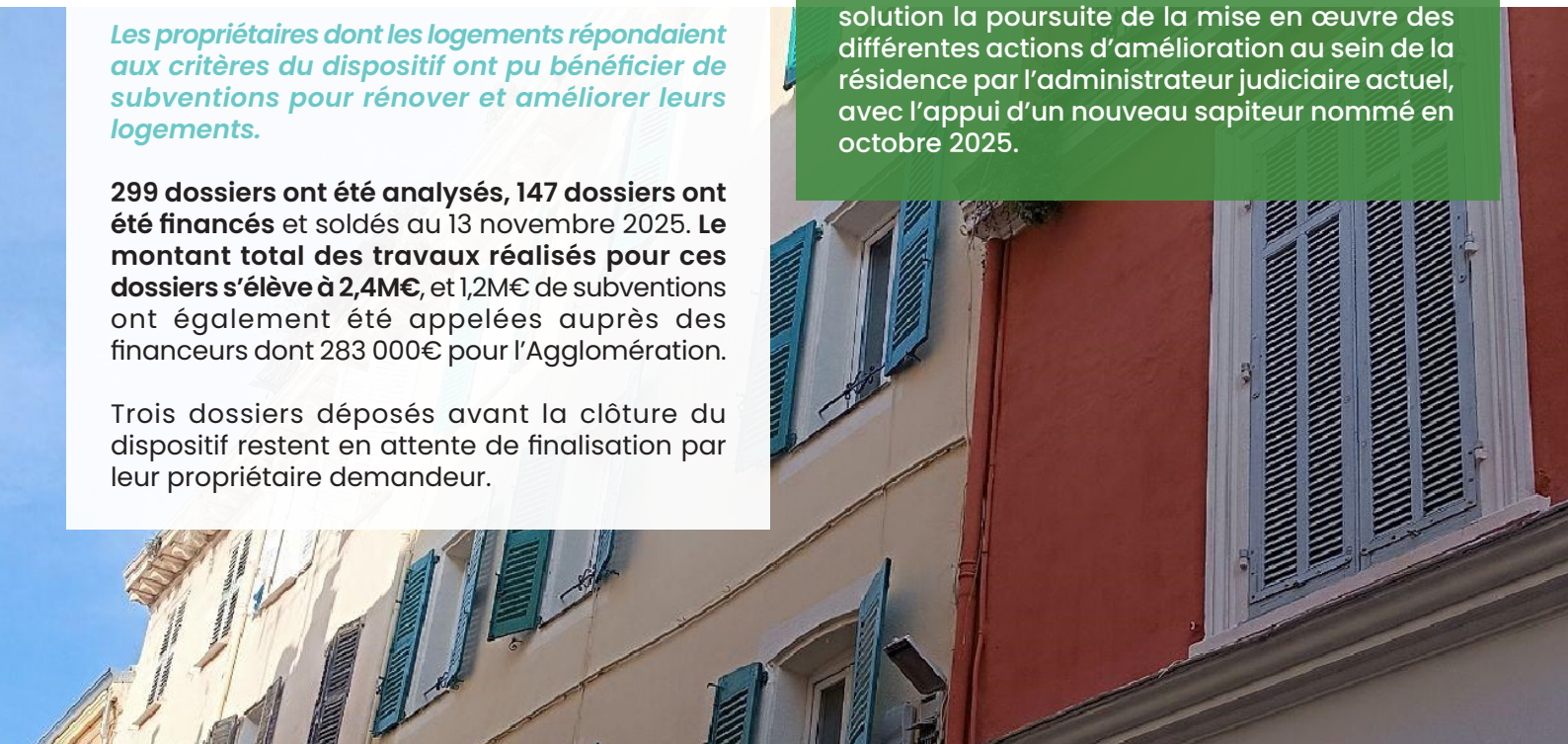
En parallèle de l'OPAH, un POPAC a été déployé sur le territoire communautaire afin d'accompagner les copropriétés fragiles par la réalisation de diagnostics multicritères et la définition de stratégies de redressement ou de recyclage, du 18 novembre 2019 au 17 novembre 2022.

La résidence « Cannes Beach », située dans le quartier de La Bocca à Cannes, avait fait l'objet d'un premier diagnostic, insuffisant pour permettre son éligibilité au dispositif POPAC.

À la demande de l'État, l'Agglomération Cannes Lérins a missionné, par marché public, le bureau d'études (BE) Urbanis pour réaliser un nouveau diagnostic approfondi. Cette mission, co-financée par l'ANAH, avait pour objectif de mettre à jour le diagnostic initial et de proposer des solutions adaptées, afin d'être éligible aux aides de l'ANAH. Elle s'est conclue en 2025 pour un montant global de 52 020€ TTC.

Il est ressorti du diagnostic que cette ancienne résidence de tourisme présentait des difficultés importantes (au niveau foncier, de l'organisation interne, de nombreux impayés élevés, des occupants modestes voire très modestes et un besoin en travaux conséquent). Le taux de résidence principale étant inférieur à 50%, aucune aide financière de l'ANAH ne peut être envisagée.

À la suite de l'étude, il a été retenu comme solution la poursuite de la mise en œuvre des différentes actions d'amélioration au sein de la résidence par l'administrateur judiciaire actuel, avec l'appui d'un nouveau sapiteur nommé en octobre 2025.





3. Étude de l'Agglomération Cannes Lérins

Le BE Algoé (du plan climat-air-énergie territorial (PCAET)) a été missionné pour une étude complémentaire en septembre 2024 d'un montant de 18 360€ TTC pour élaborer un diagnostic du territoire et des outils en place en matière d'habitat et d'accompagnement à la rénovation énergétique.

Dans le cadre des enjeux territoriaux, le BE a souligné quelques caractéristiques dont la population vieillissante aux revenus inégaux. Cette dernière vit principalement dans des appartements dont une grande partie en copropriétés appartenant à un parc globalement ancien (un peu plus de 40% des logements ont été construits avant 1970, avant toute réglementation thermique et plus de trois quarts des résidences ont été construites avant 1990). Dans ces résidences, la consommation d'énergie est dominée par le chauffage avec une forte dépendance à l'électricité et au gaz.

Concernant le parc de logements sociaux, les objectifs fixés par la loi SRU restent difficiles à atteindre pour diverses raisons. Le marché est tendu, la majorité des demandes de logement social est d'ordre économique.

À l'issue de l'analyse synthétique de la situation, les enjeux prioritaires de la rénovation de l'habitat sur le territoire ont été présentés :

Logements et copropriétés dégradés

Le territoire présente une concentration notable de logements dégradés, en particulier dans les centres-villes de Cannes et du Cannet.

De plus, plusieurs copropriétés, souvent issues d'anciennes résidences hôtelières ou situées en bordure des Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV), sont confrontées à des problématiques complexes : difficultés de gestion, conditions d'occupation préoccupantes,

enjeux de sécurité, complexité foncière et dysfonctionnements structurels.

Population âgée

La structure démographique du territoire est marquée par une forte proportion de personnes âgées, ce qui implique des enjeux d'adaptation des logements. Cela vise à permettre leur maintien à domicile dans de bonnes conditions, en tenant compte de leurs usages quotidiens.

Précarité énergétique

Certaines communes enregistrent des taux élevés de précarité énergétique, notamment Cannes avec 17,5% et Théoule-sur-Mer avec 18,3%. Ces chiffres soulignent la nécessité de renforcer les actions en matière de rénovation énergétique et de soutien aux foyers les plus vulnérables. Le marché de l'immobilier est particulièrement tendu sur le territoire avec des niveaux de loyer élevés et une faible vacance.

Objectifs climatiques et logements sociaux ambitieux

Les objectifs de réduction des consommations très ambitieux qui se traduisent par un nombre important de logements à rénover d'ici 2050 (60 000) ainsi que les taux de logements sociaux à atteindre dans le cadre de la loi SRU nécessitent des actions fortes en la matière.

Cette situation commande une intervention ciblée pour répondre à la fois aux défis structurels des copropriétés, à l'adaptation des logements pour les seniors et à la lutte contre la précarité énergétique.

En parallèle, ce diagnostic a été transmis au BE Habitat & Territoires Conseil (HTC), en charge de l'élaboration du second Programme Local de l'Habitat intercommunal, celui en cours étant prorogé jusqu'en 2027.

VI. LES ACTIONS ENVIRONNEMENTALES DU CENTRE AQUATIQUE GRAND BLEU

- Fourniture et pose de luminaires extérieurs pour un mat extérieur LED (le 5^{ème} mat). Cette intervention a été réalisée en 2025 pour un montant de 20 748€ TTC ;
- travaux de relamping des vestiaires pour un montant de 54 200€ TTC réalisés en janvier 2025 ;
- travaux d'installation d'un générateur photovoltaïque en autoconsommation individuelle, réalisés en 2025 ;
- notification du marché le 14/08/2025 avec un démarrage début septembre 2025 et une fin des travaux en janvier 2026. Ce marché de travaux a été attribué pour un montant forfaitaire de 151 413,13€ TTC. Ces travaux ont pour objectif le remplacement de panneaux thermiques existants en panneaux photovoltaïques. (Phase n°1). En effet, ce marché se décompose en 2 phases :
 - Phase n°1 à 160 000€ TTC pour des économies à 29 000€ TTC par an (travaux en cours) ;
 - phase n°2 à 400 000€ TTC pour des économies annuelles de 32 000€ TTC. Cette phase ne débutera qu'en 2026 ;
- remplacement des couvertures thermiques. Afin de remplacer les volets roulants vétustes qui n'assuraient plus la couverture thermique des bassins, dont l'eau est chauffée à 27 °C par une chaudière à gaz, il a été décidé de remplacer intégralement les 2 tabliers par des tabliers en lames pleines, injectées de mousse polyuréthane, atteignant un coefficient d'isolation thermique plus performant. La consultation des entreprises a permis d'aboutir à l'attribution d'un marché de travaux au printemps 2024. La réalisation de ces travaux a eu lieu fin 2024 et début 2025, lors de la fermeture annuelle pour vidange des bassins. Montant des travaux estimé : 600 000€ TTC ;
- achat d'une centrale de nettoyage. Cet achat rentre dans la perspective d'économie d'eau et de réduction de la consommation de produits de nettoyage tout en étant facilitateur de travail pour le personnel utilisateur du Grand bleu. En effet, il est constitué d'un robinet directement branché à l'arrivée d'eau qui reste ouvert le temps de la prestation de nettoyage. De plus, cette centrale munie d'un pistolet, permet la consommation de l'eau au fur et à mesure des besoins.



VII. VERS UN NUMÉRIQUE RESPONSABLE, SÉCURISÉ ET PORTEUR DE CONFIANCE

Le développement durable ne se limite plus à la protection de l'environnement : il intègre désormais la transformation numérique, la sécurité des données et l'éthique technologique.

L'Agglomération affirme sa conviction qu'un numérique pensé de manière responsable peut devenir un levier de progrès collectif. Promouvoir un numérique de confiance, c'est préparer un avenir plus résilient pour le territoire et ses habitants.

Cybersécurité : faire de chaque agent un acteur de la confiance numérique

Parce qu'un territoire durable repose aussi sur la protection de ses systèmes et données, l'Agglomération a choisi d'impliquer tous ses agents dans une démarche de sensibilisation ambitieuse. En partenariat avec la Métropole Rouen Normandie, elle a créé le jeu apprenant « La Cyber, c'est aussi mon affaire ! », lancé lors du Cybermoi/s 2024. Récompensé par le **Prix Territoria 2024** et un **Label Territoire Innovant en 2025**, ce dispositif interactif renouvelle l'approche de la cybersécurité : **participative, pédagogique et mobilisatrice**. En plaçant la confiance numérique au cœur de son action, l'Agglomération réaffirme son engagement pour une **transformation numérique responsable au service du bien commun**.



Intelligence artificielle : conjuguer innovation, éthique et intérêt général

L'intelligence artificielle ouvre de nouvelles perspectives pour améliorer les services publics, renforcer l'efficacité des équipes et accélérer la transition écologique.

Pour l'Agglomération, elle doit évoluer dans un cadre clair : **une IA sous contrôle humain, alignée sur nos principes éthiques, attentive à son impact environnemental et tournée vers l'intérêt général**. Une démarche exemplaire a été engagée, fondée sur la concertation, la transparence et la co-construction d'un cadre de confiance. Des ateliers ont été menés avec le Laboratoire d'intelligence collective et artificielle (LICA), la Maison de l'intelligence artificielle et le Conseil de développement Cannes Lérins afin d'associer expertise, intelligence collective et participation citoyenne.

Une **charte communautaire de l'IA responsable** viendra formaliser cette vision. Des usages concrets – détection des erreurs de tri par IA embarquée, solutions d'aide juridique ou de retranscription sécurisée – illustrent déjà une même ambition : **faire de l'IA un levier de coopération et de performance durable au service du territoire**.



RÉSILIENCE & PRÉSERVATION DE NOS RESSOURCES NATURELLES

I. PROTÉGER LES HABITANTS ET LES BIENS CONTRE LE RISQUE INONDATION

Dans le cadre de sa politique de lutte contre les inondations, l'Agglomération Cannes Lérins, en étroite collaboration avec les communes membres, poursuit ses actions de sécurisation du bassin de vie par la réalisation de travaux structurants, le déploiement d'outils d'alerte et d'information ainsi que la mise en œuvre d'actions de sensibilisation, y compris dès le plus jeune âge.

Ces dispositifs s'inscrivent dans le Plan de Prévention et de Gestion des Risques Majeurs élaboré en 2014 pour protéger les personnes et les biens, avec l'élaboration du Programme d'Actions de Prévention des Inondations.

Cette démarche collaborative inédite, menée en parallèle des actions de sécurisation engagées depuis 2015 sur le territoire, a débuté dès 2016-2017 avec le dépôt, la signature et la labellisation du PAPI Cannes Lérins d'Intention.

Elle s'est ensuite poursuivie en octobre 2019 avec le dépôt du PAPI Complet pour instruction par les services de l'État. Véritable feuille de route prospective, dont le montant global des

dispositifs est estimé à 145M€ HT sur 18 ans, le PAPI Cannes Lérins a finalement été signé le 20 mai 2021.

Il a obtenu les avis favorables, sans réserve et unanimes, du Comité d'Agrément et de la Commission Mixte Inondation les 12 juin et 3 juillet 2020 et est **régulièrement cité comme outil de planification de référence**.

Deux finalités recherchées :

- Protéger les habitants du bassin de vie et leurs biens ;
- préserver l'équilibre naturel et la valeur écologique des cours d'eau et vallons.

Des moyens d'action coordonnés et complémentaires :

- Agir au quotidien pour nettoyer les vallons et les cours d'eau ;
- réaliser des travaux de réparation et d'aménagements structurants ;
- expérimenter et mettre en œuvre des solutions innovantes ;
- sensibiliser et responsabiliser les citoyens.

1. Le Programme d'Actions de Prévention des Inondations Cannes Lérins, un outil méthodologique et opérationnel

Depuis 2016, 57,5M€ ont été investis pour des travaux de réparation post-crue et d'aménagements structurants dont 6,8M€ TTC pour l'année 2025.

Au cours de l'année 2025, de nombreux aménagements ont été réalisés et/ou engagés dont, à titre non exhaustif :

CANNES

Travaux préparatoires de la seconde phase du recalibrage du cours d'eau la Frayère :

- Déviation et renouvellement du réseau d'eau potable le long du cours d'eau (Travaux SICASIL 781 000€ TTC) ;
- étude en cours pour la déviation des réseaux de transport électrique RTE (lignes 225 kV et 63 kV).



MOUGINS

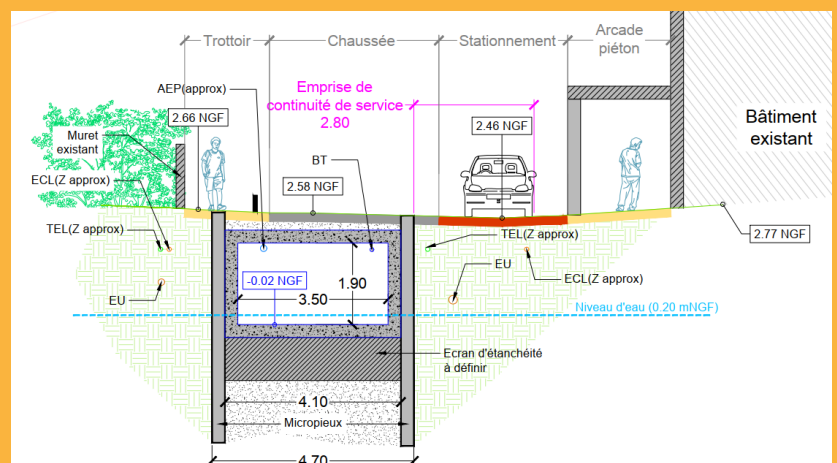
Recalibrage des passerelles du vallon du Ferrandou :

- Démolition et reconstruction de 2 passerelles au gabarit d'une crue trentennale – 170 000€ TTC.



THÉOULE-SUR-MER

Lancement des études pour le recalibrage du vallon de l'AUTEL (Travaux 2026-2029) – 360 000€ TTC.



MANDELIEU-LA NAPOULE

Travaux de recalibrage de l'entrée/sortie du vallon de la Théoulière sous l'A8 – (1,68M€ TTC en 2025).



LE CANNET

Fin des études de conception pour la création d'un barrage écrêteur de crue de 70 000 m³ à Carimai. Travaux en 2026 (7,8M€ TTC).





2. Informer et prévenir pour protéger les usagers

Des diagnostics de vulnérabilité des logements et des locaux commerciaux sont établis gratuitement.

Depuis 2019, un dispositif d'accompagnement relatif aux diagnostics de vulnérabilité, à destination des logements et des commerces en zone aléa fort inondation, est déployé sur l'ensemble du territoire communautaire.

L'Agglomération Cannes Lérins a mandaté le bureau d'étude « Mayane » afin de proposer un accompagnement personnalisé et une expertise gratuite par des spécialistes du risque. Le diagnostic de vulnérabilité proposé est gratuit pour les bénéficiaires et sert à évaluer et identifier, de façon précise et individualisée, les mesures de protection structurelle par bâtiment concerné au cas par cas (travaux, conseils, sensibilisation, information, mise en place de batardeaux, etc.).

À ce jour, 1 444 diagnostics ont été effectués sur le territoire depuis 2018 dont 86 en 2025. 217 propriétaires ont mis en œuvre les travaux de mitigation pour protéger les biens et les personnes. Parallèlement, plus de 7 000 élèves de CMI et CM2 ont été sensibilisés à la gestion des risques depuis 2019.

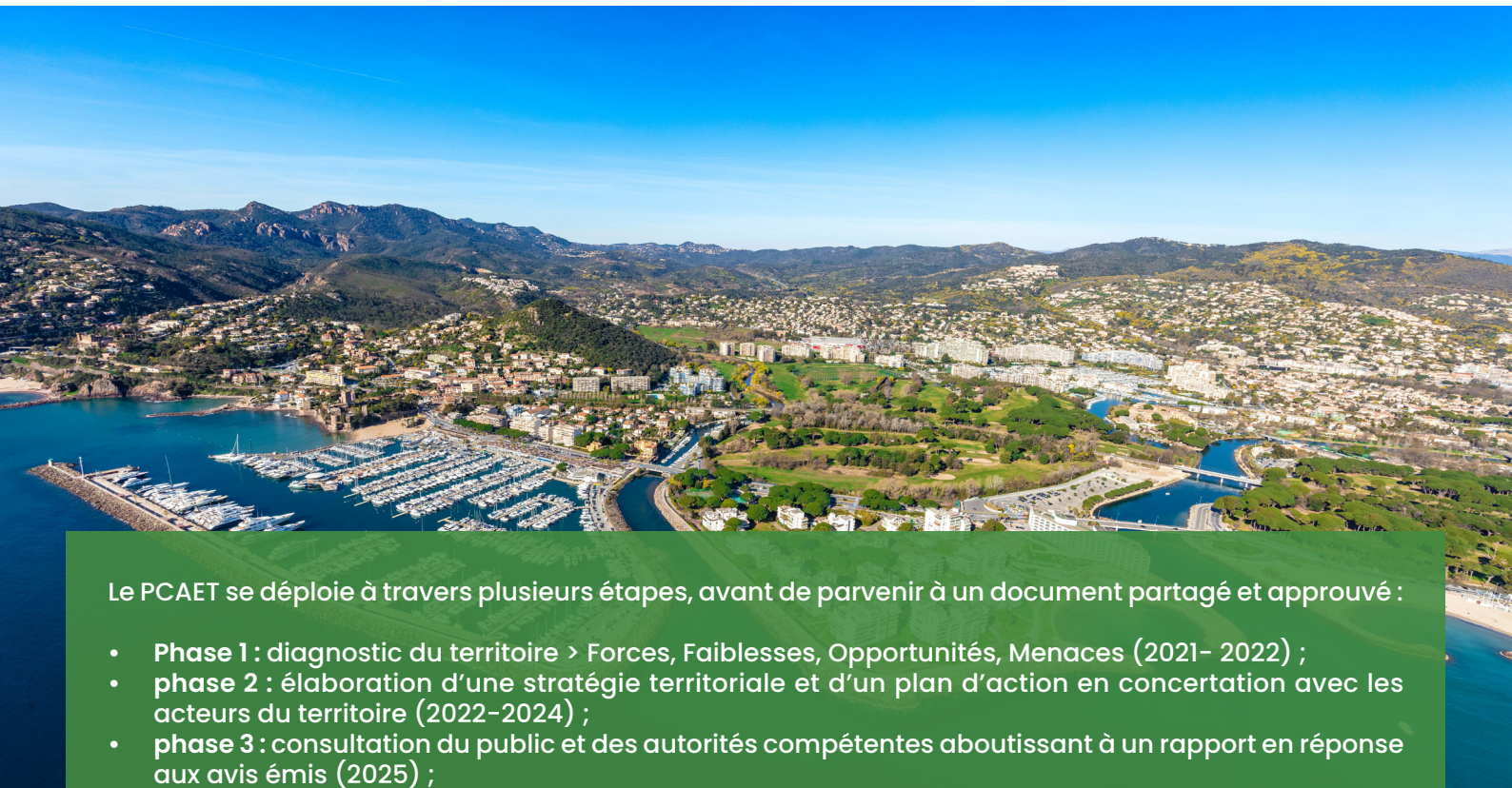
Afin de protéger au mieux la population du risque inondation, l'Agglomération Cannes Lérins a installé 38 instruments de mesures et 20 capteurs sur son territoire. Ces capteurs permettent d'améliorer la connaissance de la pluviométrie. Il s'agit d'un dispositif innovant mesurant l'impact de l'atmosphère sur la transmission des signaux entre le satellite géostationnaire et la parabole de réception.



II. PRÉSERVER LA QUALITÉ DE L'AIR, LE CLIMAT ET LUTTER CONTRE LES NUISANCES SONORES

Le 26 juin 2025, le Conseil Communautaire de l'Agglomération a approuvé son Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET). **Ce document-cadre de planification territoriale précise dans son rapport stratégique les objectifs à atteindre :**

1. Réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) de 40% à horizon 2030 et de 65% à horizon 2050 par rapport à 2012 ;
2. préserver les réservoirs de carbone actuels ainsi que la capacité du territoire à séquestrer du carbone ;
3. réduire la consommation énergétique finale de 31% à horizon 2030 par rapport à 2012, permettant ainsi de répondre aux objectifs fixés par la loi Energie-Climat (-20% par rapport à 2012) et à ceux du SRADDET (-15% par rapport à 2012) ainsi que de s'approcher des objectifs de 2050 fixés par la loi Energie-Climat (-40% par rapport à 2012) ;
4. porter la part des Energies Renouvelables et de Récupération (EnR&R) à 22% de la consommation finale à 2030 et viser 57% en 2050 ;
5. soutenir l'économie circulaire et les filières des éco-matériaux issus de matière recyclée ou biosourcée ;
6. sur les consommations en polluants atmosphériques : respecter les valeurs-limites proposées par la Commission Européenne d'ici 2030 ;
7. sur les émissions de polluants atmosphériques : les réduire pour atteindre les objectifs du Plan national de Réduction des Émissions de Polluants Atmosphériques et du Plan Protection de l'Atmosphère 06 à horizon 2030 ;
8. adapter le territoire et les pratiques aux risques naturels et aux changements climatiques.



Le PCAET se déploie à travers plusieurs étapes, avant de parvenir à un document partagé et approuvé :

- Phase 1 : diagnostic du territoire > Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces (2021- 2022) ;
- phase 2 : élaboration d'une stratégie territoriale et d'un plan d'action en concertation avec les acteurs du territoire (2022-2024) ;
- phase 3 : consultation du public et des autorités compétentes aboutissant à un rapport en réponse aux avis émis (2025) ;
- phase 4 : adoption du PCAET prenant en compte les avis des PPA (mi-2025) ;
- phase 5 : mise en œuvre du PCAET 2025-2031.

L'année 2025 marque l'aboutissement d'un processus ambitieux engagé depuis 2021. Le PCAET, fort de 54 actions mobilisant l'ensemble des services de l'Agglomération et de nombreux partenaires, est désormais pleinement engagé dans sa mise en œuvre et son suivi jusqu'au bilan à mi-parcours.

Une **attention renforcée est portée à la qualité de l'air**, grâce au travail d'observation et d'accompagnement d'**AtmoSud**, afin de garantir des résultats tangibles pour le territoire et ses habitants.



Surveillance de la qualité de l'air

En 2025, l'Agglomération poursuit son soutien et son adhésion à ATMOSUD, association agréée de surveillance de la qualité de l'air.

À ce titre, elle participe au fonctionnement de l'Observatoire de la Qualité de l'Air Régional, qui recueille les données et les modélise. Cette activité de surveillance et d'évaluation de l'exposition des populations à la pollution permet d'informer au mieux les habitants du territoire et d'agir rapidement en cas de pic, en s'appuyant sur des indicateurs fiables et continuellement actualisés.

Une station de mesure fixe est implantée sur le territoire, à Cannes Broussailles, où sont analysés différents polluants atmosphériques : dioxyde d'azote, ozone, ainsi que les particules fines PM1, PM2.5 et PM10.

Les chiffres sur la qualité de l'air dans les communes de l'Agglomération peuvent être consultés en temps réel grâce à l'indice « Icair H » disponible sur le site d'AtmoSud, ou via l'outil « CIGALE » d'AtmoSud, permettant une lecture plus détaillée selon le territoire ou le type de polluant.

L'Agglomération a bénéficié d'une **étude d'impact des panaches des navires sur la qualité de l'air** de la ville de Cannes, incluant une **campagne**

de mesures en plusieurs points au port et sur le littoral, conduite entre l'été 2022 et début 2023. Cette étude fait encore référence en 2025.

Dans la continuité de ces dispositifs d'observation et de son PCAET, l'Agglomération développe désormais un suivi plus fin et plus localisé des émissions liées aux mobilités.

L'Agglomération Cannes Lérins lance en 2025 son projet de monitoring urbain, destiné à mieux comprendre et anticiper les impacts environnementaux liés aux mobilités et à l'activité urbaine.

Les premiers choix d'implantation se sont concentrés sur le tracé du Bus à Haut Niveau de Service (BHNS), où **trois capteurs ont été installés afin de mesurer les particules fines et ultrafines.**

Une **sonde dédiée au dioxyde d'azote (NO₂)**, principal traceur des émissions routières et maritimes, complète ce dispositif.

Ce réseau de mesures constitue une première étape essentielle pour doter le territoire d'outils d'observation continus, renforcer l'aide à la décision publique et engager des actions concrètes en faveur d'une meilleure qualité de l'air pour les habitants.

Lutte contre la pollution sonore

Le 14 juin 2024, le Conseil Communautaire de l'Agglomération approuvait son Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) de quatrième échéance, après consultation du public et réactualisation de ses cartes de bruit stratégiques le 1^{er} mars 2024.



Conformément aux attentes de l'Union Européenne, les niveaux de bruit (Cartes de Type A) et les dépassements réglementaires (Carte de Type C) sont à jour pour les 5 communes de l'Agglomération.

Bilan des actions réalisées depuis le précédent PPBE :

- Poursuite des projets d'aménagements pour limiter les vitesses de circulation routière ;
- bilan d'élargissement des zones limitées à 30 km/h : 5,4 km de zones piétonnes, 5,6 km de zones de rencontres à 20 km/h, 74,6 km de zones 30 km/h ;
- 26 nouvelles bornes de recharges pour véhicules électriques, soit 82 au total ;
- poursuite du Plan Vélo ;
- continuité de la participation à la commission consultative de l'environnement de l'aéroport de Nice, renouvelée par arrêté préfectoral le 20/11/2024 ;
- poursuite des achats de sonomètres et volonté de mettre des radars anti-bruit.



Actions nouvelles et prévues :

- Promotion du covoiturage ;
- acquisition de bus électriques et à hydrogène ;
- rénovation des voiries ;
- 8 parkings en ouvrage équipés de 204 bornes de recharge ;
- adoptée en novembre 2024, la charte intercommunale de logistique urbaine durable de l'Agglomération en cours de signature comprend notamment 4 engagements et 15 fiches actions (livraisons de marchandises).



Enfin, la station de Cannes La Bocca (avenue Sainte Rosalie), acquise en septembre 2022 par l'Agglomération, mesure en continu le bruit ambiant et permet donc d'effectuer un suivi du niveau global d'exposition au bruit de fond des habitants de Cannes La Bocca.

III. PRÉSERVER NOS RESSOURCES EN EAU

1. Réutiliser les eaux usées traitées : un dispositif expérimental innovant

L'Agglomération Cannes Lérins est **activement engagée depuis 2017 – date de sa prise de compétence « assainissement »** dans le projet de **réutilisation des eaux usées traitées pour l'irrigation des espaces verts et des usages urbains** (nettoyage des voiries communales notamment), toujours dans une logique de gestion maîtrisée, circulaire et durable des ressources naturelles.

La réutilisation de l'eau traitée par la station d'épuration Aquaviva de l'Agglomération Cannes Lérins – soit 15 millions de m³ d'eau par an – est un projet prioritaire qui permet que cette ressource ne soit pas entièrement rejetée en mer.

L'intercommunalité a réalisé, ces dernières années, différentes études permettant le **nettoyage des voiries et des bennes à ordures ménagères** et aire de lavage de la Roubine

L'intercommunalité a ainsi d'ores et déjà lancé, en août 2022, une étude de faisabilité poussée ainsi que la rédaction des dossiers réglementaires pour **l'irrigation par les eaux usées traitées du Golf « Old Course » de Cannes Mandelieu et pour le nettoyage de voirie pour les communes de Cannes et de Mandelieu-La Napoule.**

L'objectif est de réaliser des économies sur la ressource en eau. Cette opération est favorablement accueillie par les professionnels qui peuvent poursuivre leurs activités même en période de sécheresse.

En 2024, l'Agglomération Cannes Lérins a été autorisée par arrêté préfectoral à utiliser l'eau usée traitée pour l'irrigation des espaces verts et des équipements sportifs des Communes de Cannes et de Mandelieu-La Napoule.

En 2025, une extension du réseau REUT a été réalisée afin d'alimenter le stade de Saint-Cassien à Mandelieu-La Napoule, ainsi que l'aire de lavage de la Roubine et l'alimentation de la station d'hydrogène.

Dans cet esprit, l'Agglomération Cannes Lérins travaille de façon pionnière à l'extension de cette solution sur un autre grand projet : l'irrigation. À moyen terme, cela concerne l'agriculture en basse vallée de la Siagne, avec la création d'un bassin de stockage des eaux traitées ainsi qu'un réseau d'irrigation pour répondre aux besoins agricoles.

L'ensemble de ces solutions est envisagé grâce au haut niveau de traitement épuratoire et à la qualité de l'eau traitée de la station Aquaviva, l'une des plus performantes à l'échelle nationale, grâce à des membranes d'ultrafiltration.

Création d'une nouvelle ressource en eau

Le 25 juillet 2025, l'Agglomération a présenté le projet de réutilisation des eaux usées traitées par la station d'épuration Aquaviva, dont 15 millions de m³ sont aujourd'hui rejetés en mer. Cette nouvelle ressource sera mobilisée, chaque fois que nécessaire, pour réalimenter la Siagne, soutenir son débit estival, préserver la vie de son écosystème et, par conséquent, sécuriser l'approvisionnement en eau potable du territoire.

À la fois écologique et stratégique, cette initiative est rendue possible grâce au renouvellement anticipé de la délégation de service public de la station Aquaviva et à la mise en œuvre d'équipements de traitement à la pointe de l'innovation, garantissant un très haut niveau de qualité des eaux traitées. Il s'agit d'un projet sans précédent à l'échelle européenne.

VIDÉO

CRÉATION D'UNE 4^E
RESSOURCE EN EAU



2. Entretien et moderniser nos équipements industriels

L'action du SICASIL s'inscrit depuis 2001 dans une politique environnementale forte.

Les économies d'eau constituent une véritable priorité dans la gestion du service de l'eau potable.

Après deux années durant lesquelles les précipitations ont été particulièrement faibles, les années 2024 et 2025 ont enregistré un niveau de pluviométrie sensiblement plus élevé, permettant de maintenir des niveaux d'eau satisfaisants dans les cours d'eau et dans la nappe alluviale de la Siagne.

Le SICASIL, depuis plus de 20 ans, a engagé une **politique offensive d'investissements de réduction des fuites. Cela a permis de prélever plus de 3 millions de m³ d'eau en moins dans le milieu naturel.** Depuis 2001, ce sont ainsi plus de **89M€** qui ont été investis pour moderniser le réseau et garantir aux usagers une eau de qualité, **30% moins cher que la moyenne nationale** avec toujours l'exigence conjuguée de deux objectifs majeurs :

1. Réduire le coût de production et de distribution de l'eau potable sur le périmètre du SICASIL ;
2. garantir une eau potable de très haute qualité.

En 2025, **9,4M€** ont été investis pour renforcer la **fiabilité, la modernisation et la sécurisation du service public de l'eau potable.** Face aux défis liés au changement climatique, le Département des Alpes-Maritimes et l'Université Côte d'Azur ont créé une chaire partenariale sur l'Eau, à laquelle l'Agglomération contribue financièrement.

500 millions de m³ d'eau potable seraient économisés si l'on passait de 1% à 10% de réutilisation des eaux usées traitées en France au cours des cinq prochaines années, soit **l'équivalent de 200 000 piscines olympiques** (Source : Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau).

En France, on estime que seuls **7 à 10 millions de m³ d'eaux usées traitées sont réutilisés, alors que le potentiel national est de 110 à 120 millions de m³.** Dans le cadre des Assises départementales, une démarche dense et constructive a été menée et a permis de rédiger des fiches actions destinées aux acteurs départementaux et aux services de l'État concernés.

L'Agglomération pérennise et intensifie les campagnes d'information aux économies d'eau, et ce, dès le plus jeune âge. La sensibilisation des usagers de l'eau demeurant un levier d'intervention prioritaire.

À ce titre, dans le cadre du projet pédagogique Ecopousse, 1 984 écoliers, issus de 80 classes ont bénéficié d'ateliers de sensibilisation aux économies d'eau et d'énergie animés par l'association Méditerranée 2000. En 2025, une classe de l'école élémentaire Les Cabrières à Mougins et une autre de l'école élémentaire Fanfarigoule à Mandelieu-La Napoule ont remporté le concours « Ecopousse ».



Pour l'année scolaire 2025/2026, ce sont près de 760 enfants qui sont d'ores et déjà inscrits.

Depuis 2019, la sensibilisation scolaire est devenue un maillon incontournable pour la prévention et la gestion des risques. Ainsi, près de 7 000 élèves tous niveaux (CM1, collèges et lycées) confondus ont pu profiter d'animations spécifiques.



IV. POURSUIVRE LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT)

1. Mise en œuvre du Projet Alimentaire Territorial

Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) vise à faciliter l'accès à tous à une alimentation saine et durable, sur le territoire communautaire. Il consiste à développer la filière alimentaire locale, de la production à la consommation de proximité

Considérant que la maîtrise du foncier agricole est un paramètre déterminant pour le maintien d'une activité agricole de proximité, l'Agglomération a travaillé au cours de l'année 2025 sur deux aspects :

- La transmission des exploitations agricoles dont les exploitants agricoles sont proches de la retraite. La Chambre d'Agriculture des Alpes-Maritimes a remis un rapport définissant les outils permettant de les accompagner dans leur projet de cessation d'activité pour éviter que ces précieux terrains de production ne soient laissés en friche ;
- les possibilités d'acquisition de foncier non exploité par la foncière « Terre de Liens » pour installer de nouveaux agriculteurs.

2. Le projet Waste-E

La lutte contre le gaspillage alimentaire dans les cantines scolaires est un enjeu majeur en France et en Europe. Chaque année, plus de 540 000 tonnes de nourriture sont jetées, soit près de 120 g par élève et par repas. Cette réalité entraîne un impact économique et environnemental considérable.

En effet, **28% des terres agricoles sont utilisées pour produire des denrées jetées** ou non utilisées, et **des milliards de mètres cubes d'eau sont utilisés en France pour produire des aliments qui seront gaspillés.**

Le coût pour les ménages de ce gaspillage en France est estimé en moyenne à **100€ par habitant et par an** (sans compter la restauration hors foyer).

L'Agglomération Cannes Lérins a obtenu une subvention européenne du programme Waste-E afin de :

- Diagnostiquer et analyser les causes du gaspillage alimentaire dans les établissements scolaires des communes de l'Agglomération ;
- déployer des outils innovants (tables connectées de tri, applications de suivi, outils pédagogiques numériques) pour mesurer et réduire concrètement les pertes ;
- former et sensibiliser élèves, personnels de cantine, enseignants et parents aux bonnes pratiques de consommation responsable ;
- capitaliser et diffuser les résultats pour essayer les solutions dans d'autres territoires en France et en Europe.

Ce projet débuté en août 2025 durera jusqu'en juillet 2027.

Le PAT de l'Agglomération Cannes Lérins œuvre au quotidien pour la promotion d'une alimentation saine et durable.

Les opérations de communication et de sensibilisation à une agriculture locale et raisonnée, et à une alimentation saine et durable, se sont poursuivies.

Zoom sur mon assiette

Émission lancée en 2024 par Cannes Lérins TV. Ce format original met en lumière les acteurs de la filière alimentaire du bassin de vie cannois.

Le programme compte à ce jour plus de 24 épisodes !



DÉCOUVREZ TOUS LES ÉPISODES



Ceux qui nous nourrissent

En 2025, l'exposition photo « Ceux qui nous nourrissent » a été inaugurée sur les Allées de la Liberté à Cannes, lors du lancement de « Cuisine Cannoise en fête ».

Un hommage à ceux qui, chaque jour, souvent invisibles, travaillent avec passion et engagement, pour notre alimentation quotidienne. « Ceux qui nous nourrissent » est une exposition photographique de portraits saisissants et de scènes authentiques, qui met en lumière l'écosystème local de production. Elle a été déployée lors de plusieurs manifestations tout au long de l'année, et pendant un mois, de septembre à octobre, à la médiathèque Ranguin dans le cadre du mois du Développement Durable.



Le PAT était présent aux évènements emblématiques de la filière alimentaire et du développement durable tout au long de l'année, quadrillant ainsi le territoire, notamment : Cuisine Cannoise en fête, FIFES, Cannes Champêtre, Semaine du Développement durable, et lors de Un Samedi Pour La Planète.





Le PAT, ce sont aussi des bons plans pour que tous aient accès à une alimentation facile, rapide, saine, gourmande et bon marché.

Bons plans pour bien manger

La 2^{ème} édition de « Bons plans pour bien manger » s'est tenue le lundi 30 septembre 2025, au sein du campus Georges Méliès, réunissant environ 200 étudiants. Cette édition était organisée par l'Agglomération Cannes Lérins durant le village de rentrée étudiante, et en partenariat avec la ville de Cannes, le CCAS de Cannes, l'Université Côte d'Azur, le CROUS Nice Toulon, STELO formation, Solinum, et des producteurs locaux. Cette manifestation à l'attention des étudiants de la ville de Cannes a pour objectif de sensibiliser les jeunes au bien manger (sain et durable) et de donner des « bons plans » pour bien se nourrir avec un budget réduit.

3. Construire le lien entre l'agriculture d'hier, d'aujourd'hui et de demain

À la suite des **excellents résultats obtenus lors de la campagne de test de la société Mycophyto sur la création d'un inoculum** (mélange de micro-organismes utilisé pour inoculer une plante ou un sol, afin d'améliorer croissance, santé, résistance) **adapté aux plants de tomates locaux**, destiné à leur permettre de mieux **résister au changement climatique et à augmenter le volume de production**, la ville de Cannes et l'Agglomération ont décidé d'**étendre cette expérimentation aux espaces verts publics**.

Ainsi, depuis décembre 2025, une nouvelle campagne de tests est menée pour renforcer la **résilience de la végétation urbaine face au changement climatique**. Elle se poursuivra jusqu'en 2027.



4. L'école de maraîchage trace son sillon

L'école de maraîchage « **Les Petites Fermes d'Azur** » poursuit son évolution et continue à **former des maraîchers** sur petites surfaces. Les stagiaires, quasiment tous issus d'un parcours de reconversion professionnelle, reprennent contact avec la terre et la production de produits locaux et de saison.

Les communes de l'Agglomération, afin d'**accompagner ces nouveaux porteurs de projets**, travaillent à **identifier des parcelles** pouvant les accueillir. À la fois héritiers de pratiques ancestrales, mais aussi désireux de travailler avec les dernières technologies (micro-irrigation, Intelligence Artificielle, vente sur les réseaux sociaux, ...), **ils allient le meilleur de l'ancien et du nouveau monde**.



V. LA MER, UNE RESSOURCE À PROTÉGER ET À VALORISER

Valoriser la biodiversité et le patrimoine naturel marin : gestion partagée du Parc Maritime Départemental Estérel-Théoule (PMDET)

Inauguré en 2018, le « Parc Maritime Départemental Estérel-Théoule » est une Aire Marine Protégée de 353 hectares (qui s'étend le long des côtes de la commune de Théoule-sur-Mer sur 12 kilomètres, depuis le port de la Rague jusqu'au port de la Figueirette), présentant un grand intérêt en termes de biodiversité de ses fonds marins.

Attribuée au Conservatoire du Littoral, cette Aire Marine Protégée a été confiée en cogestion au Département des Alpes-Maritimes, à l'Agglomération Cannes Lérins, et à la commune de Théoule-sur-Mer.

À ce titre, l'Agglomération propose ainsi chaque été des animations d'éducation à l'environnement et au développement durable via l'organisation de balades nature en kayak « à la découverte des écosystèmes marins et côtiers » animées par le CPIE Iles de Lérins et Pays d'Azur, ainsi que des animations ponctuelles à terre.

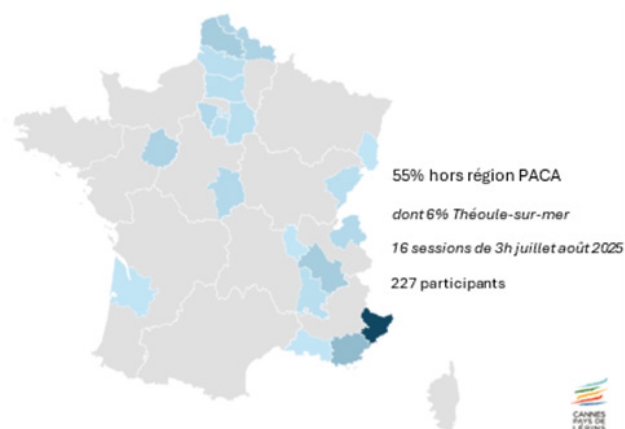
Grâce à une communication renforcée, l'activité kayak a été encore très prisée en 2025.

Au cours de l'été 2025, l'Agglomération Cannes Lérins a proposé 16 sorties en kayak, organisées chaque mardi et jeudi matin de juillet et d'août, depuis la plage de la Figueirette à Théoule-sur-Mer. L'offre rencontre un succès croissant : de 32 participants en 2023 à 171 en 2024, ce sont 227 personnes qui ont pu, en 2025, découvrir le PMDET grâce à l'accompagnement d'une guide naturaliste du CPIE et aux kayaks de l'association Batski.



Plus de la moitié des participants viennent de la région : preuve que ce parc attire autant les touristes que les habitants.

ORIGINE DES PRATIQUANTS DE KAYAK POUR LES SORTIES ENCADRÉES SUR LE PARC MARITIME DÉPARTEMENTAL ESTÉREL-THÉOULE (ÉTÉ 2025)



Ces animations estivales sont un moment privilégié pour valoriser l'ensemble des actions menées par les cogestionnaires : connaissance, préservation, restauration, sensibilisation et contrôle. La mission confiée à l'Agglomération Cannes Lérins est quant à elle de communiquer, partager les actions du parc et le faire vivre.

2025 aura été marquée par trois actions importantes pour le PMDET :

1. Un travail collégial des cogestionnaires, pour constituer le dossier de classement du PMDET en Zone de Protection Forte a été déposé par le Conservatoire du Littoral ;
2. les premiers résultats du projet de protection des oursins du parc, porté par l'Université di Corsa Pasquale Paoli, le CNRS, Stella Mare et les cogestionnaires ;
3. l'inauguration de la nouvelle maison du Parc au port de la Figueirette en juillet 2025, pour laquelle l'Agglomération participe à hauteur de 20% du coût total des travaux. Ce projet a été lancé en vue d'assurer le développement du PMDET, d'accueillir le public, les acteurs, les scientifiques, ainsi que des expositions explicatives et pédagogiques. Les travaux se sont achevés au 2^e trimestre 2025.

Par ailleurs, l'Agglomération a participé à l'opération Nettoyons le Sud, le samedi 26 avril 2025, aux côtés de la Région Sud et de la commune de Théoule-sur-Mer.

En parallèle, l'Agglomération Cannes Lérins, signataire depuis 2017 de la charte du sanctuaire PELAGOS, a renouvelé son engagement en 2025 pour la préservation des cétacés. Le sanctuaire Pelagos est un espace maritime de 87 500 km² en Méditerranée, qui s'étend entre le promontoire de la presqu'île de Giens et le Fosso Chiarone en Toscane méridionale, faisant l'objet d'un accord entre l'Italie, Monaco et la France pour la protection des mammifères marins qui le fréquentent.



Quant à l'accord RAMOGE, il s'agit d'un accord intergouvernemental de coopération entre les Etats français, italien et monégasque pour la préservation du milieu marin. Il a été créé sous l'initiative du Prince Rainier III et signé en mai 1976, avec la volonté de préserver le patrimoine naturel commun que constitue la Méditerranée. C'est un instrument de coordination multidisciplinaire impliquant les institutions scientifiques, les administrations territoriales et les utilisateurs/usagers de la mer afin de mener des actions communes dans sa zone de compétence.

En 2023, l'Agglomération Cannes Lérins a installé un troisième filet à haute capacité de filtration des macros déchets, au droit de l'impasse le Goff, dans le Vallon de la Foux, à Cannes.

Ce dispositif limite de façon très significative les déchets solides (plastique, verre, aluminium, mégots de cigarettes, etc.) transportés par les eaux pluviales.

Généralement installé à l'exutoire d'une canalisation d'un port ou d'une plage, c'est la première fois que ce type de filet se trouve dans un vallon. Sa grande innovation réside également dans la capacité de l'infrastructure à s'abaisser mécaniquement pour laisser l'eau s'écouler normalement sans l'obstruer et risquer de créer une surverse, réduisant ainsi fortement le risque d'inondation. Le lieu d'installation n'a pas été choisi par hasard : le Vallon de la Foux est l'un des principaux vallons d'acheminement des eaux pluviales de notre bassin de vie, partant du Cannet et passant par le quartier République de Cannes.

En 2025, l'Agglomération a renouvelé le marché de pose des paniers anti-macrodéchets, permettant d'en déployer 42 nouveaux sur le parvis du Palais des Festivals et des Congrès de Cannes. Au cours de l'année, deux opérations d'entretien et de vidange ont été réalisées sur le filet du vallon de la Foux à Cannes, ainsi qu'un entretien des macro-filets situés au même endroit. Un vidage et une évacuation des déchets du filet Poussiat à Cannes ont également été effectués.





COHÉSION SOCIALE & DYNAMISME ÉCONOMIQUE

I. CONCERTER ET CATALYSER LES DÉMARCHES VERTUEUSES

I. Le Conseil de développement Cannes Lérins, un outil au service de la démocratie participative

Organe consultatif prévu par la « Loi Engagement et proximité » du 27 décembre 2019, le Conseil de développement constitue un outil de démocratie participative locale. Depuis son installation, en mai 2023, le Conseil de développement a réuni les 80 membres qui le constituent, dans le cadre de 31 séances d'échanges et de concertation, structurées autour de 5 commissions thématiques.

En poursuivant la présentation des politiques publiques communautaires, en proposant des visites de terrain telles que la découverte du Centre de tri du Syndicat Mixte d'Élimination des Déchets, ou encore la visite de la station d'épuration Aquaviva, en maintenant des échanges continus avec les cadres et les collaborateurs communautaires, le Conseil de développement a su s'imposer comme une instance de communication directe et pédagogique à destination de la société civile.

L'année 2025 a notamment permis de mettre en œuvre plusieurs propositions formulées par les membres du Conseil de Développement, avec les réalisations suivantes :

- Réalisation et diffusion d'une série de vidéos sur les réseaux sociaux : « Comment ça se trie ? » ;
- interventions des ambassadeurs du tri dans les Assemblées générales de copropriétés pour poursuivre les actions de sensibilisation directes sur le tri des ordures ménagères ;
- organisation par IPACTE EMPLOI de sessions découvertes des métiers par les professionnels au sein des collègues ;
- réalisation et diffusion par Cannes Lérins TV de vidéos de présentation de métiers pourvoyeurs d'emplois sur le bassin de vie, afin d'accompagner l'orientation des jeunes ;
- présentation de la Faculté des Métiers-Ecole Hôtelière de Cannes aux proviseurs des collègues du bassin de vie.



Ces réalisations ont été partagées avec l'ensemble des membres du Conseil de Développement à l'occasion de la commission de bilan des réalisations, en date du 25 juin 2025.

Enfin, la suspension annoncée des travaux du Conseil de Développement compte tenu des élections municipales, un moment de convivialité a été organisé le 25 août 2025. Il s'agissait, en effet, de remercier l'ensemble des participants de leur implication active et particulièrement soutenue tout au long des deux années précédentes.



2. L'Accélérateur de solutions-climat, l'open innovation au service des territoires

L'Accélérateur de solutions-climat Cannes Pays de Lérins s'est tenu le 26 juin 2025, dans le prolongement des précédentes éditions de 2021, 2023 et 2024.

L'initiative vise à identifier à l'échelle nationale et européenne, des solutions technologiques innovantes, pour répondre aux défis climatiques et environnementaux, grâce à des expérimentations locales.

Les agglomérations du Pôle Métropolitain CAP AZUR, les communes membres de l'Agglomération, ainsi que les adhérents de la Force Locale Décarbonée ont été conviés à cette 4^{ème} édition, qui a rassemblé 19 entrepreneurs de différents horizons.

Cette année, deux entreprises suisses étaient également présentes pour l'occasion, offrant ainsi un large panel de solutions.

Grâce à un format « présentation grand public » sur la matinée et « rendez-vous individuels » l'après-midi, les donneurs d'ordres publics et

privés ont pu échanger avec les entrepreneurs présélectionnés, sur leurs problématiques et les solutions disponibles.

Afin d'élargir les bénéfices de ce regroupement d'entreprises innovantes, une deuxième session de présentation a pu avoir lieu le 27 juin 2025, en coopération avec la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse, pour un échange spécifique avec le tissu économique grassois.

Ce programme offre, par ailleurs, l'opportunité pour les équipes administratives de s'acculturer à la thématique de l'open innovation. C'est dans cette même logique, que s'était tenu, le 18 février 2025, un atelier sur « l'innovation au service des collectivités » afin d'aborder les différents mécanismes permettant aux collectivités d'intégrer l'innovation dans leurs achats publics.

Depuis sa création, l'Accélérateur de Solutions-Climat (ASC) a permis d'enrichir les réflexions sur la performance écologique des projets des différents donneurs d'ordres et de réaliser localement des expérimentations en faveur de la transition écologique et énergétique.



II. DÉPLOYER DES ACTIONS AU SERVICE DES HABITANTS DES QUARTIERS PRIORITAIRES

1. Dans le cadre de la programmation d'actions 2025

L'année 2025 marque la première année de fonctionnement effectif du Contrat de Ville 2024-2030, signé le 24 avril 2024, au bénéfice des habitants du Quartier Prioritaire de l'Agglomération Cannes Lérins (Ranguin – Saint Pierre – Colline – Frayère).

Dans ce cadre, ont été mises en œuvre, dans un premier temps, 23 actions (dont 5 nouvelles), portées par 15 opérateurs associatifs au titre de la programmation annuelle, et dans un second temps, 3 actions portées par 2 associations, au titre du Fonds d'Innovation Sociale (institué en 2024).

Les projets retenus répondent aux 4 axes fondamentaux du nouveau contrat de ville.

- **Axe 1** : Jeunesse, Education, Scolarité, Parentalité, Lutte contre l'oisiveté ;
- **axe 2** : Emploi, Insertion économique ;
- **axe 3** : Transition écologique, développement durable, cadre de vie, relations bailleurs locataires ;
- **axe 4** : Sécurité, Prévention de la délinquance, tranquillité.

Ces actions ont tenu compte des enjeux prioritaires de l'année 2025 définis collectivement.

Quelques actions identifiées :

- Ouverture de la Gaming House de l'Insertion portée par la Mission Locale, implantée dans le quartier de la Frayère ;

- développement des jardins partagés du quartier Sainte Jeanne de la Frayère ;



- action quartier propre portée par Cannes Jeunesse : Organisation d'un Sondage « Nudges » auprès des habitants de Ranguin (technique de persuasion douce pour inciter les habitants à trier leurs déchets en rendant leurs poubelles plus attractives et plus visibles).



III. CONDUIRE UNE OPÉRATION MAJEURE DE RÉNOVATION URBAINE : LA NOUVELLE FRAYÈRE

Un des enjeux du projet de renouvellement urbain de La Frayère est d'opérer une véritable renaissance de ce quartier prioritaire politique de la ville par des aménagements d'espaces publics, le développement d'une mixité fonctionnelle avec l'implantation d'équipements et de services en cœur et au sud du quartier, ainsi que la restructuration et réhabilitation de logements sociaux existants.

Implication et concertation des habitants

L'ensemble des opérations d'aménagement du quartier a fait l'objet d'ateliers de co-construction avec les habitants sur des thématiques spécifiques.

Groupe Habitants Ressource :

Mis en place depuis 2019, ce groupe se réunit tous les deux mois au sein de la Maison du projet, pour informer et mobiliser autour du projet de rénovation urbaine. Il est composé d'une ou deux personnes volontaires par résidence.

Journal du quartier :

Publication trimestrielle depuis 2022, chaque numéro est distribué directement dans l'ensemble des boîtes aux lettres de la résidence Sainte-Jeanne, des copropriétés du Concorde, de la Joie de Vivre et de l'Azuréenne.

Le lien social et les actions d'animation se poursuivent pendant la durée des travaux :

« Nettoie ta planète » :

Les enfants du quartier font la chasse aux déchets.



« Soupons ensemble » :

Initiative visant à créer un moment convivial et fédérateur en pieds d'immeubles.



Faits marquants et état d'avancement des travaux 2025

Démarrage de la Construction du Bâtiment Sport-Santé

Les travaux ont démarré le 27 mai 2025, à l'emplacement de l'ancien parking du Grand Bleu. Ce bâtiment moderne, implanté à la porte sud du quartier comprendra :

- Un pôle santé ;
- un pôle sport ;
- 9 logements pour actifs ;
- un parking en superstructure de 101 places, pour desservir les équipements publics de proximité.

Il a été conçu pour conjuguer offre sportive et de santé, afin d'offrir aux habitants de nouvelles activités et de favoriser toujours davantage l'ouverture du quartier vers l'extérieur.

VIDÉO

AVANCEMENT DES TRAVAUX



Autres projets d'aménagement sur le quartier

Jardin de l'Azuréenne :

Au nord du quartier de la Frayère, ce projet s'organise autour de 3 aires distinctes :

1. Le Street workout (aire d'agrès sportifs fixes, en plein air) ;
2. l'aire de jeux pour enfants (3 – 8 ans) ;
3. le Parkour Park : ce projet d'aménagement a donné lieu à une concertation le 14/11/25 au sein de la Maison du projet, en présence de 20 jeunes de la MJC Giaume et de 15 membres du Groupe Habitants Ressource.



Ce projet a suscité l'intérêt et a permis de lever les inquiétudes des habitants concertés qui habitent la copropriété de l'Azuréenne, limitrophe de cette aire ; et plus encore de susciter la curiosité et l'enthousiasme chez les jeunes interrogés.

Ce temps d'échanges a permis de répondre de façon plus large à l'ensemble des questions portant sur l'aménagement du quartier et l'implantation des futurs équipements et services publics de proximité.

Un plan d'aménagement du Parkour Park réalisé par la Direction des Espaces Verts de la ville de Cannes a reçu une forte adhésion.

Le Jardin de l'azuréenne sera inauguré en 2026.



Réhabilitation et Restructuration des Tours I & S (Erilia) :

Engagé depuis juillet 2024, le chantier a pris fin le 24 novembre 2025 :

- Les tours I et S bénéficient d'une isolation thermique par l'extérieur et d'un ravalement de façade esthétique et qualitatif ;
- l'ensemble des 19 halls de la résidence Sainte-Jeanne ont été rénovés et rendus accessibles aux personnes à mobilité réduite ;
- 40 logements ont bénéficié d'une réhabilitation intérieure et 20 grands logements (T4 et T5) ont été restructurés en 35 plus petites unités (T2 et T3). Ces travaux offrent désormais un confort renouvelé aux habitants et embellissent le quartier.



Réseau de chaleur et centrale biomasse :

Une partie des travaux du réseau de chaleur Cannes Bocca Énergies a été réalisée, avec une reprise fin 2026 pour finitions dans la zone du cheminement piéton Nord-Sud. Le terrain d'implantation de la centrale biomasse a été mis à disposition du délégataire Idex à partir du 1^{er} août 2025. Les travaux de préparation du chantier ont débuté en novembre 2025 et les travaux proprement dits commenceront au 1^{er} trimestre 2026 pour se terminer au 1^{er} semestre 2027.



IV. AGIR LOCALEMENT AU SERVICE DE L'EMPLOI

1. L'Agglomération engagée aux côtés des entreprises et des demandeurs d'emploi

Lutter contre le chômage passe par une meilleure adéquation entre l'offre et la demande d'emploi, notamment dans les secteurs en tension (hôtellerie, restauration, services à la personne, etc.).

Dès lors, l'organisation et le soutien de manifestations permettant une mise en relation directe des demandeurs d'emploi et des entreprises qui recrutent a toute sa légitimité sur notre territoire.

Ainsi, l'Agglomération Cannes Lérins et ses partenaires ont poursuivi, en 2025, la programmation « Cannes Lérins s'engage pour l'emploi ». Celle-ci a comptabilisé de nombreuses actions, mobilisant sur l'année plus de 10 000 demandeurs d'emploi, de nombreuses entreprises et des partenaires institutionnels et associatifs, sur des formats variés.

Ont été proposés : webinaires, forums, jobs café, visites d'entreprise, ateliers de détection de potentiels, de découverte des métiers, actions de recrutement, forums, etc. Dans ce cadre, trois salons ont été organisés par l'Agglomération Cannes Lérins.

Carrefour des Métiers

Le Carrefour des Métiers, s'est tenu le 20 février 2025 (dans le cadre de la Quinzaine de l'emploi organisée du 20 février au 7 mars 2025).

Ce rendez-vous, proposé en lien étroit avec France Travail (Agence de Cannes), le syndicat des hôteliers de Cannes et du bassin cannois et celui des restaurateurs, a été orienté sur les métiers particulièrement en tension de l'hôtellerie et de la restauration, mais également sur l'événementiel, la vente de luxe et le yachting.

Quelques chiffres :

- 2 000 postes proposés ;
- plus de 3 500 visiteurs ;
- plus de 150 exposants avec une majorité d'hôtels, de restaurants recruteurs, mais également des enseignes du yachting, de l'événementiel, du luxe, des agences d'intérim, des organismes de formation sur ces secteurs et les partenaires d'accompagnement à l'emploi, à la mobilité et au logement.



Salon Emploi, Formation, Entreprises

Le Salon Emploi, Formation, Entreprises, s'est déroulé à Mandelieu-La Napoule le 6 novembre 2025, et était organisé en collaboration avec France Travail.

Quelques chiffres :

- 2 000 postes proposés tous secteurs d'activités, pour tout public en recherche d'un emploi, d'une formation ou d'une reconversion ;
- 4 700 visiteurs comptabilisés, avec un flux constant de 9h00 à 16h30 ;
- 205 exposants, répartis en 3 villages distincts : village recrutement, village formation, village création d'entreprises.



Forum Emploi

Le Forum Emploi de Mougins – Métiers verts et offres locales s'est tenu, en partenariat avec l'agence France Travail du Cannet, à l'Éco'Parc le 12 juin 2025.

Quelques chiffres :

- 92 exposants, comprenant majoritairement des recruteurs, mais aussi des partenaires de l'accompagnement à l'emploi, à la mobilité et au logement, des partenaires d'accompagnement à la création d'entreprise ainsi que des organismes de formation ;
- 500 offres d'emploi proposées dans différents secteurs : métiers verts, santé et services à la personne, commerce et industrie, hôtellerie-restauration, etc ;
- 500 visiteurs accueillis sur la journée.



2. Les structures d'accompagnement à l'emploi

La politique menée en faveur de l'emploi s'appuie principalement sur 4 partenaires :

1. France Travail ;
2. Cap Emploi, Handy Job 06 ;
3. 1 Pacte Emploi qui porte le PLIE de Cannes Lérins* ;
4. la Mission Locale Cannes Lérins*.

**Partenaires accompagnés et soutenus financièrement par l'Agglomération.*

Dans le cadre de la loi sur le plein-emploi, ces partenaires sont regroupés dans le réseau pour l'emploi auquel se joignent l'Agglomération et la DDETS 06.

La Mission Locale accueille les jeunes de 16 à 25 ans issus des cinq communes du territoire



Les deux dispositifs d'accompagnement des jeunes, CEJ (Contrat Engagement Jeunes) et PACEA (Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie), ont été complétés par la mise en place du PAO (Parcours d'Appui et d'Orientation) qui permet de suivre davantage de jeunes et ainsi éviter « les invisibles ».

La Mission Locale est désormais l'acteur principal de l'obligation de formation des 16-18 ans.

Avec le Centre d'Information et d'Orientation, elle anime la Plateforme de Soutien Aux Décrocheurs pour garantir qu'aucun jeune ne soit sans étude, formation ou emploi. Elle contrôle le respect de cette obligation et met en place des actions de repérage et d'accompagnement. Une conseillère est dédiée à cette tâche.

Ouverture de la Gaming House de l'Insertion : un espace dédié, au cœur du QPV de la Frayère, où le jeu vidéo devient un levier d'apprentissage, de développement des compétences transversales et de remobilisation des jeunes. Cette structure favorise la cohésion, l'esprit d'équipe et l'acquisition de savoir-être recherchés par les employeurs, tout en valorisant des talents parfois insoupçonnés.

1 665 accompagnés en 2025 (1 739 en contact) :

- 815 jeunes ont intégré la Mission locale en 1^{er} accueil ;
- 1 296 sont en demande active d'insertion ;
- 151 sont en PAO ;
- 624 sont en PACEA ;
- 353 jeunes sont entrés en situation d'emploi et 142 ont signé une PMSMP (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel) ;
- 110 sont en formation ;
- 368 ont bénéficié d'un CEJ ;
- 75 sont en parrainage ;
- 55 sont en alternance.

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)



Cofinancé par l'Union Européenne

En 2025, le PLIE, piloté par IPACTE EMPLOI, renforce sa présence sur le territoire avec 12 permanences locales et l'ajout d'une nouvelle permanence au sein de Parcours de Femmes.

Ainsi, en 2025 (résultats arrêtés au 30/10/25)

- 596 personnes accompagnées pour un retour vers l'emploi ;

- 40 % de seniors et 64 % de femmes parmi les bénéficiaires ;
- 1 080 visites d'entreprises ont débouché sur 340 contrats de travail ;
- 123 sorties positives vers un emploi durable ou une création d'entreprise, soit 48 % de réussite.

Mise en œuvre des clauses d'insertion

Issues du nouveau Code des marchés publics, elles permettent de réserver des heures de travail à des publics éloignés de l'emploi (RSA, demandeurs d'emploi de longue durée, jeunes sans qualification, etc.) favorisant leur insertion professionnelle.

En 2025, le PLIE a permis :

- La réalisation de 141 817 heures d'insertion ;
- la mise à l'emploi de 388 personnes à travers 192 marchés publics.

Ces initiatives favorisent le retour à l'emploi des publics les plus éloignés du marché du travail.

Animation du Label Empl'itude

Il s'agit du premier label RSE territorial, qui valorise les bonnes pratiques des entreprises en faveur de l'emploi, sur la base d'un référentiel AFNOR. Aujourd'hui, 38 entreprises de tous secteurs y adhèrent et se réunissent au sein du Club Empl'itude pour partager leurs bonnes pratiques.

Des actions innovantes en faveur de l'inclusion sur le territoire de Cannes Lérins

IPACTE EMPLOI est à l'initiative de plusieurs projets :

- Senior(es) Réussite : accompagnement de 80 seniors pour leur retour à l'emploi, avec un renouvellement prévu en 2026 ;
- «Ma voix pour l'emploi» : une nouvelle opération ciblant les quartiers prioritaires de Cannes Lérins, avec 55 accompagnements réalisés en 2025 ;
- l'animation de deux « DÉFI » pour l'emploi sur le territoire Cannes Lérins mobilisant des demandeurs d'emploi et les entreprises du territoire ;
- le développement de l'activité du chantier d'insertion IPACTE SERVICES implanté au cœur du quartier Ranguin et une ingénierie de développement autour d'un projet de restaurant apprenant sur le quartier de la Frayère pour 2026.

Avec un ancrage local fort et des résultats tangibles, IPACTE EMPLOI et le PLIE montrent qu'ensemble, insertion et innovation peuvent transformer durablement le territoire.



V - COHÉSION ET SOLIDARITÉ

Des tarifs adaptés à tous dans les bassins du Centre Aquatique Grand Bleu

Chaque année, le Centre Aquatique Grand bleu accueille une dizaine de TIG chargés de faire de l'accueil et de l'entretien des locaux dans un objectif notamment de favoriser l'insertion professionnelle des condamnés à de faibles peines et en même temps dynamiser l'activité professionnelle en détention tout en développant le travail d'intérêt général.

Les stages massés et les jeux de l'Aggl'eau

Afin d'ouvrir ses portes à tous, y compris ceux qui n'ont pas les ressources financières nécessaires pour y accéder, le Centre Aquatique Grand bleu poursuit sa politique sociale à destination des habitants du territoire communautaire et de ses associations.

L'équipement sportif a renouvelé pour l'année 2025, des séances à destination des enfants afin de prévenir les noyades et développer l'aisance aquatique (enfants de 4 à 12 ans).

De plus, une nouvelle édition des Jeux de l'Aggl'eau a eu lieu en juin 2025 sous la thématique « Jeux eaux céans ». Elle a réuni comme chaque année environ de 600 élèves des écoles élémentaires du territoire intercommunal. Cet évènement ludique et pédagogique se déroule sous la forme d'une série d'animations de l'apprentissage de la natation. Toutes les actions à destination des enfants sont organisées en étroite collaboration avec l'Éducation Nationale.



VI. DÉVELOPPER L'INDUSTRIE CRÉATIVE ET FAVORISER LA FERTILISATION CROISÉE

1. L'écosystème Bastide Rouge

Un campus universitaire

Ce campus de **8 145 m²** (38,2M€ d'investissement) basé à Cannes est **labellisé Campus des Métiers et des Qualifications Industries Créatives et Culturelles (ICC)**.

- Près de 1 200 étudiants dans 4 445 m² de locaux mis à la disposition de l'Université Côte d'Azur ;
- 40 formations tournées vers les nouveaux médias, l'industrie créative et les métiers du cinéma.

Le Campus Georges Méliès à Cannes Bastide Rouge a ouvert ses portes en mai 2021 et est désormais l'épicentre des formations aux métiers de l'image et de l'écriture du territoire.

Un label

Également labellisé par le 100% EAC (Education Artistique et Culturelle) établi entre l'université, la ville de Cannes, l'Agglomération Cannes Lérins et la DRAC, avec une programmation culturelle pour tous depuis septembre 2021, l'accueil de résidences d'artistes, des expositions, des ateliers etc.

Trois sites dédiés aux entreprises

3 700m² d'espaces sont dédiés aux entreprises répartis sur 3 sites : **la Pépinière, l'Hôtel d'entreprises et la Cité d'entreprises**.

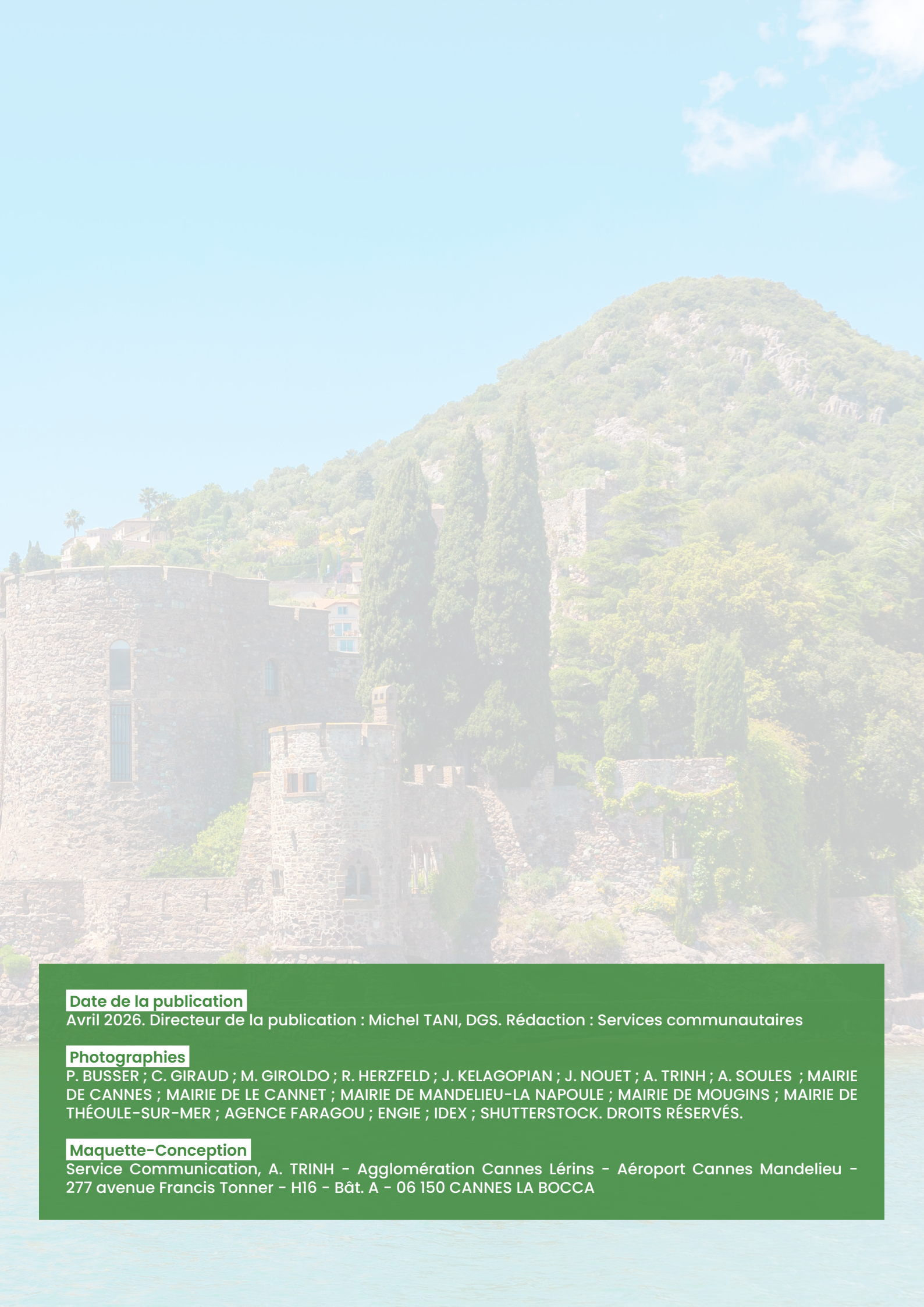
Cette dernière est répartie sur 2 000 m² et est équipée de studios de captation, post-production et projection à destination des professionnels, d'espaces de créativité pouvant accueillir les événements d'entreprises, séminaires, etc.

Cannes Bastide Rouge abrite, au 31 décembre 2025, **42 start-ups, 11 coworkers et 4 associations partenaires comprenant 162 dirigeants et employés**, dont une grande part en lien avec les industries créatives.

Le 29 septembre 2025, Cannes Bastide Rouge a coorganisé avec la Commission du Film 06, une journée de sensibilisation à destination des professionnels, avec la Région Sud et l'association ECOPROD, pour réduire l'impact environnemental des productions avec des pratiques écologiques et durables dans l'industrie audiovisuelle.







Date de la publication

Avril 2026. Directeur de la publication : Michel TANI, DGS. Rédaction : Services communautaires

Photographies

P. BUSSEY ; C. GIRAUD ; M. GIROLDO ; R. HERZFELD ; J. KELAGOPIAN ; J. NOUET ; A. TRINH ; A. SOULES ; MAIRIE DE CANNES ; MAIRIE DE LE CANNET ; MAIRIE DE MANDELIEU-LA NAPOULE ; MAIRIE DE MOUGINS ; MAIRIE DE THÉOULE-SUR-MER ; AGENCE FARAGOU ; ENGIE ; IDEX ; SHUTTERSTOCK. DROITS RÉSERVÉS.

Maquette-Conception

Service Communication, A. TRINH - Agglomération Cannes Lérins - Aéroport Cannes Mandelieu - 277 avenue Francis Tonner - H16 - Bât. A - 06 150 CANNES LA BOCCA



CANNES
PAYS DE
LÉRINS